

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1903

22 juillet 2014

### SOMMAIRE

Alexandre - Picco, S.n.c. ....	91342	CCP Credit Holdings Luxco S.à r.l. ....	91304
B1 Investment S.à r.l. ....	91298	CCP II Acquisition Luxco II, S.à r.l. ....	91305
BIL Patrimonial ....	91298	CCP II Acquisition Luxco S.à r.l. ....	91344
BIL Prime Advanced ....	91298	Centre de Coiffure Céline Denis S.à r.l. ..	91304
Blusea S.A. ....	91298	CEREP Valmy S.à r.l. ....	91344
Blue Steel Logistics SA ....	91298	CF Fund Services ....	91344
Bois Parren S.A. ....	91299	Charlottenburg Capital International Sàr.l. & Cie SECS ....	91300
BOP Luxembourg (125 OBS) 2 S.à r.l. ...	91299	Clair ....	91305
Boval S.A. ....	91299	Clerical Medical Non Sterling Property Company S.à r.l. ....	91301
Bridgepoint Services S.à r.l. ....	91299	Codeis Securities SA ....	91301
BRI Real Estate S.à r.l. ....	91299	ColCrystal S.à r.l. ....	91302
Brisas S.à r.l. ....	91300	ColDemeter S.C.S. ....	91302
Cabellera S.A. ....	91303	ColFord (Lux) S.à r.l. ....	91302
Cabellera S.A. ....	91303	Col Hunt B (Lux) S.à r.l. ....	91301
Cadent Energy Partners S.à r.l. ....	91300	Colt Group S.A. ....	91301
Canadalux S.à r.l. ....	91302	Copernic Invest S.A. SPF ....	91344
Candriam Alternative Return ....	91303	Cordius ....	91342
Candriam Bonds ....	91304	Corporate II ....	91302
Candriam Dynamix ....	91304	Corporate III ....	91303
Candriam Equities L ....	91304	Crèche II Nido S.à r.l. ....	91344
Candriam L ....	91305	Crescendo 1 S.à r.l., SPF ....	91343
Candriam Money Market ....	91300	Dartmouth Luxembourg S.à r.l. ....	91306
Candriam Quant ....	91305	Deminor Recovery Services (Luxembourg) S.à r.l. ....	91309
Candriam World Alternative ....	91306	Indufin Capital Partners S.A., SICAR ...	91307
Carnegie Investment Fund ....	91303	International Medical Technology Holding S.à r.l. ....	91339
Carven Lux S.à r.l. ....	91300	Monier Holdings S.C.A. ....	91310
Cavalli Room S. à r.l. ....	91306		
CBA World S.à r.l. ....	91306		
CBA World S.à r.l. ....	91306		
CBPS Loan Acquisition S.à r.l. ....	91301		
CCP Credit Acquisition Holdings Luxco S.à r.l. ....	91305		

**BIL Prime Advanced, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 108.505.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2014.

Référence de publication: 2014069440/10.

(140081646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**BIL Patrimonial, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 46.235.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2014.

Référence de publication: 2014069441/10.

(140081645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Blue Steel Logistics SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-5440 Remerschen, 34, Waistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 131.029.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remerschen.

Référence de publication: 2014069447/10.

(140081695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Bluesea S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 122.566.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

BLUESEA S.A.

Référence de publication: 2014069449/11.

(140082069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**B1 Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 146.691.

Le bilan au 30 Juin 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 Mai 2014.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2014069462/13.

(140082171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Bois Parren S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.  
R.C.S. Luxembourg B 18.082.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *BOIS PARREN S.A.*  
Société anonyme  
FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014069450/12.

(140081220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**BOP Luxembourg (125 OBS) 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 179.869.

Les comptes annuels pour la période du 21 août 2013 (date de constitution) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 mai 2014.

Référence de publication: 2014069451/11.

(140081833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Boval S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 11.041.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BOVAL S.A.  
Société Anonyme

Référence de publication: 2014069453/11.

(140081608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**BRI Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.  
R.C.S. Luxembourg B 144.429.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 68574 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069457/10.

(140081683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Bridgepoint Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 149.354.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069458/10.

(140082079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Brisas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 157.679.

Par la présente, je donne ma démission en tant que gérant de votre société, avec effet immédiat.  
Luxembourg, le 15 mai 2014.

Xavier Mangiullo.

Référence de publication: 2014069459/9.

(140082082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Cadent Energy Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 330.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 140.015.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2014.

Carten SÖNS  
Mandataire

Référence de publication: 2014069466/12.

(140081012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Charlottenburg Capital International Sàr.l. & Cie SECS, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 155.192.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069469/9.

(140081348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Candriam Money Market, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, porte de France.  
R.C.S. Luxembourg B 26.803.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

Référence de publication: 2014069494/10.

(140081689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Carven Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 137.868.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CARVEN LUX S.à r.l.  
Société à responsabilité limitée  
SOFINEX S.A.  
Société Anonyme

Référence de publication: 2014069500/13.

(140081595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Clerical Medical Non Sterling Property Company S.à.r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.**

**Capital social: EUR 4.573.000,00.**

Siège social: L-2412 Luxembourg, 36, Rangwee.

R.C.S. Luxembourg B 130.857.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 Mai 2014.

Référence de publication: 2014069471/10.

(140082000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Codeis Securities SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 136.823.

*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration tenu le 17 avril 2014*

Le Conseil d'Administration renouvelle, pour une période de un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015, Ernst & Young en qualité de Réviseur d'Entreprises Agrée, résidant professionnellement au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069473/12.

(140081354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Col Hunt B (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 153.989.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069475/10.

(140081318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Colt Group S.A, Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 115.679.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 68534 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069477/10.

(140081940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**CBPS Loan Acquisition S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 180.599.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

Yasemin Bulut

Gérant

Référence de publication: 2014069504/12.

(140081078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**ColCrystal S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 146.133.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069478/10.

(140081341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

**ColDemeter S.C.S., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 186.939.

## RECTIFICATIF

*Extrait*

Lors du dépôt du 14 mai 2014, Référence L140079279, le capital social de la Société était erroné. Merci de prêter attention à cette nouvelle publication rectificative:

Le capital social de la Société est de 2 EUR.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014069479/15.

(140081887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

**ColFord (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 153.912.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069480/10.

(140081252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

**Canadalux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 151.992.

Les comptes annuels au 31-12-2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069488/9.

(140081183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

**Corporate II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 131.531.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DWS Investment S.A. (Verwaltungsgesellschaft)

Référence de publication: 2014069481/10.

(140082105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

**Corporate III, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 131.532.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DWS Investment S.A. (Verwaltungsgesellschaft)

Référence de publication: 2014069482/10.

(140082104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Cabellera S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 94.185.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CABELLERA S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2014069485/11.

(140081585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Cabellera S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 94.185.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg  
le 19/07/2012, référence L120124973.

Le rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de  
Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CABELLERA S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2014069487/14.

(140081587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Candriam Alternative Return, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.  
R.C.S. Luxembourg B 177.846.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2014.

Référence de publication: 2014069489/10.

(140081644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Carnegie Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, Place de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 158.803.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069498/9.

(140082191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Candriam Bonds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 30.659.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2014.

Référence de publication: 2014069490/10.

(140081655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Candriam Dynamix, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 168.300.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

Référence de publication: 2014069491/10.

(140081668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Candriam Equities L, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 47.449.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

Référence de publication: 2014069492/10.

(140081687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Centre de Coiffure Céline Denis S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, 169, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 144.736.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CENTRE DE COIFFURE CELINE DENIS S.à r.l.*

Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014069514/12.

(140080993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**CCP Credit Holdings Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 180.460.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

Yasemin Bulut

Gérant

Référence de publication: 2014069505/12.

(140081600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Candriam L, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.  
R.C.S. Luxembourg B 182.856.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 15 mai 2014.

Référence de publication: 2014069493/10.

(140081652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Candriam Quant, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.  
R.C.S. Luxembourg B 87.647.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 mai 2014.

Référence de publication: 2014069495/10.

(140081693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**CCP Credit Acquisition Holdings Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 138.981.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

Yasemin Bulut

*Gérant*

Référence de publication: 2014069506/12.

(140081607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**CCP II Acquisition Luxco II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 172.189.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

Yasemin Bulut

*Gérant*

Référence de publication: 2014069507/12.

(140082067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Clair, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 172.989.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2014.

*Pour CLAIR S. à R.L.*

Référence de publication: 2014069470/11.

(140081299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Dartmouth Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 154.937.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

Dartmouth Luxembourg S.à r.l.  
Johannes de Zwart  
Gérant

Référence de publication: 2014069566/14.

(140081537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**CBA World S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 166.046.

*Rectificatif de la mention initialement déposée en date du 23/12/2013 sous les références L130219831*

Le bilan au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069503/11.

(140082004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Cavalli Room S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2552 Luxembourg, 5, rue de la Station.  
R.C.S. Luxembourg B 124.557.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069501/9.

(140081637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Candriam World Alternative, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.  
R.C.S. Luxembourg B 82.737.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2014.

Référence de publication: 2014069496/10.

(140081703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**CBA World S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 166.046.

Le bilan au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069502/10.

(140081991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Indufin Capital Partners S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval.  
R.C.S. Luxembourg B 133.146.

L'an deux mille quatorze, le cinq mai,  
Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société d'investissement en capital à risque sous forme d'une société anonyme «INDUFIN CAPITAL PARTNERS S.A., SICAR», en abrégé «ICP S.A., SICAR» ayant son siège social à L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.146, constituée suivant acte notarié en date du 28 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2604 du 15 novembre 2007, dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 460 du 20 février 2014 (la «Société»).

L'assemblée est ouverte à 10.30 heures sous la présidence de Madame Pascale Finck, employée privée, résidant professionnellement à L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval,

qui désigne comme secrétaire Madame Cheryl Geschwind, employée privée, résidant professionnellement à L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Philippe Liska, employé privé, résidant professionnellement à L-3372 Leudelange, 12, rue Léon Laval.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Réduction du capital social de la Société à concurrence de EUR 15.238.592.

- par annulation de 8.309.212 Actions de Classe A1, de 4.078.880 Actions de Classe A3 et de 2.850.000 Actions de Classe A4,

- par annulation de 500 Actions de Classe B3,

par remboursement aux actionnaires concernés au prorata de leur participation dans le capital social,

2. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de EUR 625.000 par la création de 625.000 Actions A4 à EUR 1 l'action.

Suite à la réduction et à l'augmentation du capital social de la Société, à concurrence respectivement de EUR 15.238.592 et EUR 625.000, le capital social de la Société actuellement de EUR 42.866.696 s'élèvera désormais à EUR 28.253.104.

3. Modification subséquente des articles 6 et 18 des statuts de la Société.

4. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de réduire le capital social de la Société à concurrence de quinze millions deux cent trente-huit mille cinq cent quatre-vingt-douze euros (EUR 15.238.592,-) pour le ramener de son montant actuel de quarante-deux millions huit cent soixante-six mille six cent quatre-vingt-seize euros (EUR 42.866.696,-), représenté par dix-sept millions quatre cent vingt-huit mille cinq cent trente-neuf (17.428.539) actions de classe A1 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Actions de Classe A1"), 1.482 (mille quatre cent quatre-vingt-deux) actions de classe B1 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Actions de Classe B1"), 4.199.915 (quatre millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quinze) actions de classe A2 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune

(les "Actions de Classe A2"), 34 (trente-quatre) actions de classe B2 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Actions de Classe B2"), 6.584.066 (six millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille soixante-six) actions de classe A3 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Actions de Classe A3"), 660 (six cent soixante) actions de classe B3 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Actions de Classe B3"), 14.650.000 (quatorze millions six cent cinquante mille) actions de classe A4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les «Actions de Classe A4») et 2.000 (deux mille) actions de classe B4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les «Actions de Classe B4»), à un montant de vingt-sept millions six cent vingt-huit mille cent quatre euros (EUR 27.628.104,-), par annulation de huit millions trois cent neuf mille deux cent douze (8.309.212) Actions de Classe A1, de quatre millions soixante-dix-huit mille huit cent quatre-vingt (4.078.880) Actions de Classe A3, de deux millions huit cent cinquante mille (2.850.000) Actions de Classe A4 et de cinq cents (500) Actions de Classe B3, par remboursement aux actionnaires concernés au prorata de leur participation dans le capital social, selon la répartition suivante:

- Luxempart: . . . . .	4.154.606 Actions de Classe A1
	2.039.440 Actions de Classe A3
	1.425.000 Actions de Classe A4
- De Eik: . . . . .	4.154.606 Actions de Classe A1
	2.039.440 Actions de Classe A3
	1.425.000 Actions de Classe A4
- Monsieur Jo SANTINO . . . . .	125 Actions de Classe B3
- Monsieur Jean-François VRYENS . . . . .	125 Actions de Classe B3
- Monsieur Joris ROME . . . . .	125 Actions de Classe B3
- Monsieur Guy WYGAERTS . . . . .	125 Actions de Classe B3

Le remboursement aux actionnaires concernés et la réduction de capital sont régies par l'article 69 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

#### Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de six cent vingt-cinq mille euros (EUR 625.000,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-sept millions six cent vingt-huit mille cent quatre euros (EUR 27.628.104,-), à vingt-huit millions deux cent cinquante-trois mille cent quatre euros (EUR 28.253.104,-) par l'émission de six cent vingt-cinq mille (625.000) actions nouvelles de Classe A4, dans le compartiment 4, par apport en numéraire.

#### Souscription et libération

Les autres actionnaires ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, les six cent vingt-cinq mille (625.000) actions nouvelles de Classe A4 sont intégralement souscrites comme suit:

- LUXEMPART, société anonyme, ayant son siège social au 12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 27.846:

Trois cent douze mille cinq cents Actions de Classe A4 . . . . . 312.500

- DE EIK N.V., une société anonyme de droit belge, ayant son siège social 20, Eikelenbergstraat B-1700 Dilbeek, immatriculée auprès du registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro 0411.941.380:

Trois cent douze mille cinq cents Actions de Classe A4 . . . . . 312.500

TOTAL: six cent vingt cinq mille Actions de Classe A4 . . . . . 625.000

Toutes les deux sont représentées par Madame Pascale FINCK, prénommée, en vertu de deux procurations sous seing privé données à Leudelange, le 24 avril 2014.

Toutes les six cent vingt-cinq mille (625.000) actions nouvelles de Classe A4 sont entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de six cent vingt-cinq mille euros (EUR 625.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 6.1. et le premier paragraphe de l'article 6.5, des statuts de la Société pour leur donner désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.1. Capital Social.** Le capital social émis de la Société s'élève à vingt-huit millions deux cent cinquante-trois mille cent quatre euros (EUR 28.253.104,-).

**Art. 6.5. Répartition du Capital Social. (premier paragraphe).** Le capital social émis de la Société de vingt-huit millions deux cent cinquante-trois mille cent quatre euros (EUR 28.253.104,-) est représenté par neuf millions cent dix-neuf mille trois cent vingt-sept (9.119.327) actions de classe A1 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Actions de Classe A1"), mille quatre cent quatre-vingt-deux (1.482) actions de classe B1 ayant une valeur nominale d'un euro

(EUR 1,-) chacune (les "Actions de Classe B1"), quatre millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quinze (4.199.915) actions de classe A2 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Actions de Classe A2"), trente-quatre (34) actions de classe B2 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Actions de Classe B2"), deux millions cinq cent cinq mille cent quatre-vingt-six (2.505.186) actions de classe A3 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Actions de Classe A3"), cent soixante (160) actions de classe B3 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les "Actions de Classe B3"), douze millions quatre cent vingt-cinq mille (12.425.000) actions de classe A4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les «Actions de Classe A4») et deux mille (2.000) actions de classe B4 ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les «Actions de Classe B4»).

#### Quatrième résolution

L'assemblée générale décide, en outre, de modifier l'article 18.1 des statuts de la Société, pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **18.1. Règles générales.** Les distributions sous forme de dividendes représenteront annuellement au moins 90% des revenus recueillis par chaque Compartiment de la Société, déduction faite des rémunérations, commissions et frais du Compartiment concerné.

Dans l'ensemble des Compartiments, les Actions de Classe A donnent droit à un dividende annuel fixe cumulatif prioritaire égal à 7% du prix de souscription de chaque Action de Classe A en circulation du Compartiment concerné.

Le dividende annuel fixe cumulatif prioritaire en rapport avec des Actions de Classe A du Compartiment concerné est calculé jusqu'au moment où les fonds destinés à être distribués aux actionnaires A via réduction de capital sont disponibles dans le Compartiment concerné.

Dans l'ensemble des Compartiments autres que le Compartiment 1, après paiement du dividende annuel fixe cumulatif prioritaire attaché aux Actions de Classe A, le solde à distribuer des revenus recueillis par chaque Compartiment de la Société, déduction faite des rémunérations, commissions et frais du Compartiment concerné sera alloué à hauteur de 80% aux Actions de Classe A et de 20% aux Actions de Classe B. Au sein de chaque Classe d'Actions les sommes seront réparties au prorata du nombre d'Actions en circulation de ladite Classe.

Il est tenu des comptes séparés par Compartiment.

Dans l'hypothèse où, avant même la constitution d'un Compartiment Futur, des frais sont supportés par la Société ou un Compartiment existant et affectent les distributions aux Actionnaires d'un Compartiment existant, lesdits Actionnaires de ce Compartiment seront créanciers des Actionnaires du Compartiment Futur pour le montant de ces frais.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. FINCK, C. GESCHWIND, P. LISKA et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 mai 2014. LAC / 2014 / 21367. Reçu soixante quinze euros 75,-

Le Receveur (signé): THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Référence de publication: 2014071465/150.

(140084142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

#### **Deminor Recovery Services (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.542.104,00.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 175.299.

—  
*Extrait du procès-verbal de la résolution circulaire des associés du 27 février 2014*

- que Monsieur Edouard FRÉMAULT demeurant professionnellement au 80, rue des Tanneurs, B-1000 Bruxelles a été nommé gérant A avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme

Charles Demoulin / -

Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2014069570/14.

(140081500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

**Monier Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

**Capital social: EUR 117.425,17.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.539.

In the year two thousand and fourteen, the fifteenth day of April.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "Monier Holdings S.C.A.", a société en commandite par actions, incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 148539, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, on 7 October 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 27 October 2009, number 2104 and 2105. The articles of association have been amended for the last time on 17 February 2014 pursuant to a deed of the same Maître Jean-Joseph Wagner, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

The meeting was opened at 3:30 p.m. CET with Ms. Christine Kröger, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Ms. Ikrame Dabaj, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr. Georg Gerstberger, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Increase of the share capital of the Company from its current amount of thirty-nine thousand one hundred forty-one Euro and seventy-three cents (EUR 39,141.73) up to the amount of one hundred seventeen thousand four hundred twenty-five Euro and nineteen cents (EUR 117,425.19), through the increase of the nominal value of the existing three million nine hundred fourteen thousand one hundred seventy-three (3,914,173) shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each up to a nominal value of three cent (EUR 0.03) per share;

2. Stock split of the Company's shares, by splitting the share capital of one hundred seventeen thousand four hundred twenty-five Euro and nineteen cents (EUR 117,425.19) currently consisting of three million nine hundred fourteen thousand one hundred seventy-three (3,914,173) shares with a nominal value of three cent (EUR 0.03) each, into a share capital of one hundred seventeen thousand four hundred twenty-five Euro and nineteen cents (EUR 117,425.19), consisting of eleven million seven hundred forty-two thousand five hundred nineteen (11,742,519) shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each;

3. Reduction of the Company's share capital by an amount of two cent (EUR 0.02) in order to bring it from its current amount of one hundred seventeen thousand four hundred twenty-five Euro and nineteen cents (EUR 117,425.19) down to a new amount of one hundred seventeen thousand four hundred twenty-five Euro and seventeen cents (EUR 117,425.17), through the cancellation of two (2) management shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each held by the General Partner of the Company, and allocation of the counter value of the cancelled shares to the share premium of the Company;

4. Subdivision of the eleven million four hundred five thousand five hundred thirty-three (11,405,533) class A shares of the Company into eight different classes, namely the class A 1 shares with a total number of one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-two (1,425,692) class A1 shares, the Class A2 shares with a total number of one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-one (1,425,691) class A2 shares, the class A3 shares with a total number of one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-one (1,425,691) class A3 shares, the class A4 shares with a total number of one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-one (1,425,691) class A4 shares, the class A5 shares with a total number of one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-two (1,425,692) class A5 shares, the class A6 shares with a total number one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-two (1,425,692) class A6 shares, the class A7 shares with a total number of one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-two (1,425,692) class A7 shares and the class A8 shares with a total number of one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-two (1,425,692) class A8 shares, and conversion of the class A shares held by each shareholder into class A1, class A2, class A3, class A4, class A5, class A6, class A7 and class A8 shares such that one eighth (1/8) of the former class A shares held by each shareholder is converted into each such new subclass of class A1, class A2, class A3, class A4, class A5, class A6, class A7, respectively class A8 shares;

5. Full restatement of the Company's articles of association; and

6. Miscellaneous.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the numbers of the shares owned by them are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same

time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialed "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to this deed.

III. That out of three million nine hundred fourteen thousand one hundred seventy-three (3,914,173) shares representing the whole corporate capital, two million four hundred twenty-two thousand two hundred eight point three two five nine (2,422,208.3259) shares are present or represented at the present meeting duly convened by convening notice sent to all shareholders by registered mail on 7 April 2014.

IV. That the present meeting, representing sixty-one point eight eight percent (61.88%) of the corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the Items of the agenda.

The general meeting has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of seventy-eight thousand two hundred eighty-three Euro and forty-six cent (78,283.46) in order to bring it from its current amount of thirty-nine thousand one hundred forty-one Euro and seventy-three cents (EUR 39,141.73) up to the amount of one hundred seventeen thousand four hundred twenty-five Euro and nineteen cents (EUR 117,425.19), through the increase of the nominal value of the existing three million nine hundred fourteen thousand one hundred seventy-three (3,914,173) shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each up to a nominal value of three cent (EUR 0.03) per share.

The aforementioned share capital increase by way of increase of the nominal value of the shares has been fully paid up in cash by the existing shareholders in relation of their participation in the share capital, so that the total amount of seventy-eight thousand two hundred eighty-three Euro and forty-six cent (78,283.46) is at the disposal of the Company, as has been evidenced to the undersigned notary.

*Second resolution*

The general meeting resolves to proceed with a stock split of the Company's shares, by splitting the share capital of one hundred seventeen thousand four hundred twenty-five Euro and nineteen cents (EUR 117,425.19) currently consisting of three million nine hundred fourteen thousand one hundred seventy-three (3,914,173) shares with a nominal value of three cent (EUR 0.03) each, into a share capital of one hundred seventeen thousand four hundred twenty-five Euro and nineteen cents (EUR 117,425.19), consisting of eleven million seven hundred forty-two thousand five hundred nineteen (11,742,519) shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each.

*Third resolution*

The general meeting resolves to reduce the Company's share capital by an amount of two cent (EUR 0.02) in order to bring it from its current amount of one hundred seventeen thousand four hundred twenty-five Euro and nineteen cents (EUR 117,425.19) down to a new amount of one hundred seventeen thousand four hundred twenty-five Euro and seventeen cents (EUR 117,425.17), through the cancellation of two (2) management shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each (the "Cancelled Shares") held by the General Partner of the Company.

The counter value of the Cancelled Shares in the aggregate amount of two cent (EUR 0.02) shall not be paid out to the general partner but shall be fully allocated to the share premium of the Company.

*Fourth resolution*

The general meeting resolves to divide the eleven million four hundred five thousand five hundred thirty-three (11,405,533) class A shares of the Company into eight (8) different classes of shares (the "New Share Classes"), namely the class A 1 shares with a total number of one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-two (1,425,692) class A1 shares, the Class A2 shares with a total number of one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-one (1,425,691) class A2 shares, the class A3 shares with a total number of one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-one (1,425,691) class A3 shares, the class A4 shares with a total number of one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-one (1,425,691) class A4 shares, the class A5 shares with a total number of one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-two (1,425,692) class A5 shares, the class A6 shares with a total number one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-two (1,425,692) class A6 shares, the class A7 shares with a total number of one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-two (1,425,692) class A7 shares and the class A8 shares with a total number of one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-two (1,425,692) class A8 shares.

In accordance with the division of the class A shares of the Company and the creation of the New Share Classes, the general meeting resolves to convert the class A shares held by each shareholder into class A1, class A2, class A3, class A4, class A5, class A6, class A7 and class A8 shares, such that one eighth (1/8) of the former class A shares held by each shareholder is converted into each such new class of class A1, class A2, class A3, class A4, class A5, class A6, class A7, respectively class A8 shares.

The newly created class A1 to A8 shares and the class B shares and the class C shares of the Company shall have the features set out in the articles of association of the Company, as amended and restated pursuant to the fifth resolution below.

### *Fifth resolution*

The general meeting resolves to amend and fully restate the Company's articles of association, which shall henceforth read as follows:

#### **Name - Duration - Purpose - Registered office - Shareholders' liability**

**Art. 1. Name.** There hereby exists among the current owners of the shares and/or anyone who may be a shareholder in the future, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of "Monier Holdings S.C.A." (the "Company").

**Art. 2. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited duration. It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the General Meeting of Shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

#### **Art. 3. Purpose.**

3.1. The Company's purpose is the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities in the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, including, but not limited to, existing loans, claims or receivables as well as equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

3.2. It being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector, the Company may further:

- grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and
- lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

3.3. Within the same restriction as in 3.2, the Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may in particular:

- raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature;
- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and
- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.

**Art. 4. Registered office.** The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Within the same municipality, the Company's registered office may be transferred by a resolution of the General Partner.

It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution adopted at the general meeting of the shareholders (the "General Meeting of Shareholders"), adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the General Partner.

**Art. 5. Shareholders' liability.** The Company's general partner (Monier Holdings GP S.A.) (the "General Partner") shall be personally and indefinitely liable for all corporate liabilities which cannot be paid out of the Company's assets. Any other shareholder (associé commanditaire) shall only be liable up to the amount of his/her/its commitment to the Company.

#### **Definitions**

##### **Art. 6. Defined Terms.**

6.1. "Audited Accounts" means the most recent audited consolidated financial statements of the Company;

6.2. "Change of Control" means the acquisition of (i) Securities, representing more than 50 per cent of the fully diluted share capital of the Company, or (ii) all or substantially all of the assets of the Company, by one or more parties acting in concert (none of whom was a holder of Securities as at 16 October 2009), including by means of a merger or consolidation, in each case primarily for cash as determined by the General Partner in its sole discretion;

6.3. "Class A Shareholders" means the holders of Class A Shares;

6.4. "Class A Shares" means, as applicable, all or any of the Class A1, the Class A2, the Class A3, the Class A4, the Class A5, the Class A6, the Class A7 and the Class A8 Shares in the share capital of the Company;

6.5. "Class A1 Shares" means the class A1 ordinary shares in the capital of the Company;

6.6. "Class A2 Shares" means the class A2 ordinary shares in the capital of the Company;

6.7. "Class A3 Shares" means the class A3 ordinary shares in the capital of the Company;

6.8. "Class A4 Shares" means the class A4 ordinary shares in the capital of the Company;

6.9. "Class A5 Shares" means the class A5 ordinary shares in the capital of the Company;

6.10. "Class A6 Shares" means the class A6 ordinary shares in the capital of the Company;

6.11. "Class A7 Shares" means the class A7 ordinary shares in the capital of the Company;

6.12. "Class A8 Shares" means the class A8 ordinary shares in the capital of the Company;

6.13. "Class B Shareholders" means the holders of Class B Shares;

6.14. "Class B Shares" means the class B ordinary shares in the capital of the Company;

6.15. "Class C Shareholders" means the holders of Class C Shares;

6.16. "Class C Shares" means the class C ordinary shares in the capital of the Company;

6.17. "Class B Realization Date" means the first Measurement Date that the Price Per Equity Strip exceeds the sum of (i) the Tranche 1 Hurdle and (ii) the Hurdle Adjustment Amount;

6.18. "Class C Realization Date" means the first Measurement Date that the Price Per Equity Strip exceeds the sum of (i) the Tranche 2 Hurdle and (ii) the Hurdle Adjustment Amount;

6.19. "Distribution" has the meaning set forth in article 25 of these articles of association;

6.20. "Exit Event" means the earlier to occur of i) a Change of Control, and ii) the Long-Stop Date;

6.21. "Exit Value" means the value determined, in each case, as set forth below:

With respect to a Change of Control, the imputed value of all equity securities and PPLs of the Company based on the purchase price paid in such Change of Control;

With respect to a Qualified IPO, the imputed value of all equity securities and PPLs of the Company based on the issue price in the relevant Public Offering;

With respect to the anniversary of a Qualified IPO, the imputed value of all equity securities and PPLs of the Company based on the average closing price of the relevant equity securities over the previous sixty (60) trading days;

With respect to the Long Stop Date, the Fair Market Value of all of the Company's equity securities and PPLs, as at such date, determined pursuant to an Independent Valuation;

in each case as determined by the board determined in good faith;

6.22. "Expert" means an independent investment banking firm of international standing or other recognized independent expert on business valuation, as selected by the board of the General Partner in its sole discretion, provided that the chief executive officer and the chief financial officer (in each case, of the Group) may jointly develop a list of independent investment banking firms of international standing and/or other recognized independent experts for the General Partner's consideration and the General Partner shall have reviewed and considered such list in connection with its selection of the Expert;

6.23. "Fair Market Value" means, with respect to any Securities, PPLs and Purchaser Loans, the cash proceeds that the holder of such Securities, PPLs and Purchaser Loans would be entitled to receive following a hypothetical liquidation of the Company and the General Partner comprising of the repayment of all obligations of the Company and the General Partner in accordance with their terms (but not tax obligations, liquidator's fees, advisors' fees and other third-party obligations to the extent they would only arise as a result of such hypothetical liquidation) and liquidating distributions of the Company and the General Partner, where the aggregate proceeds to be repaid and distributed equal the net proceeds following a hypothetical sale of all the assets of the Company and the General Partner and their Subsidiaries at their market value in an arm's length sale (not in connection with a liquidation) between willing and unaffiliated parties (none of whom is under pressure or compulsion to complete the transaction) as determined by the board of the General Partner in good faith;

6.24. "First Lien Warrant" means any security designated as a 'First Lien Warrant' in the securityholders register of the Company;

6.25. "General Partner" shall have the meaning set forth in article 5 of these articles of association;

6.26. "Group" means the Company, its General Partner, or any of its subsidiaries;

6.27. "Hurdle Adjustment Amount" means, (x) EUR 300,000,000 less the Pension Deficit Amount, divided by (y) the number of shares of the Company and First Lien Warrants then outstanding (excluding any Unvested Class A Shares and (A) prior to the Class B Realization Date, all Class B Shares, and (B) prior to the Class C Realization Date, all Class B Shares and Class C Shares).

6.28. "Independent Valuation" means a valuation conducted by an Expert having regard to the Methodology;"Long-Stop Date" means 31 December 2017;

6.29. "Measurement Date" means, on or prior to an Exit Event, each date upon which any of the following occurs: i) a Change of Control; ii) a Qualified IPO, iii) each anniversary of a Qualified IPO; and iv) the Long-Stop Date;

6.30. "Methodology" means any generally accepted valuation methods commonly applied to a business similar to the Company, including but not limited to a discounted cash flow analysis, comparable M&A transaction analysis, comparable publicly traded companies analysis and leveraged buyout analysis;

6.31. "Pension Deficit Amount" means, as of any Measurement Date, (i) if the Audited Accounts are not more than three (3) months old as of the relevant Measurement Date, the book value of the line item entitled 'Net Liability recognized in statement of financial position' in the Audited Accounts, or (ii) if the Audited Accounts are more than three (3) months old as of the relevant Measurement Date, the book value of the line item entitled 'Net Liability recognized in statement of financial position' which the Group's auditor recommends to adopt in an update to the Audited Accounts. When producing such an update to the Audited Accounts, the Group's auditor shall only review the following assumptions insofar as they relate to the calculation of the line item entitled 'Net Liability recognized in statement of financial position': discount rate, return on plan assets, rate of compensation increase and post-retirement pension increases.

6.32. "Person" means an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organization and a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof;

6.33. "PIK Settlement Amount" means all monies due or payable in respect of the Purchaser Loans in order to discharge in full and final settlement all liabilities of the Company thereunder, including, for the avoidance of doubt, all accrued interest thereunder;

6.34. "PPL" or "Profit Participating Loan" means any security designated as a 'PPL' and/or 'Profit Participating Loan' in the securityholders register of the Company;

6.35. "Price Per Equity Strip" means, as of any Measurement Date, (i) (x) the Exit Value, plus (y) any cash distributions made with respect to the shares of the Company and/or the PPLs and/or any redemptions or repayments of the Purchaser Loans prior to such Measurement Date, plus (z) the PIK Settlement Amount, divided by (ii) the number of shares of the Company and First Lien Warrants then outstanding (excluding any Unvested Class A Shares and (A) prior to the Class B Realization Date, all Class B Shares, and (B) prior to the Class C Realization Date, all Class B Shares and Class C Shares);

6.36. "Public Offering" means a public offering and sale of Securities of the General Partner and/or the Company and/or any Subsidiary of the the Company and/or any vehicle (organized or acquired for the purpose of consummating such public offering) pursuant to a listing on a recognized and regulated stock exchange in accordance with applicable requirements;

6.37. "Purchaser Loan" means any agreement designated as a 'Purchaser Loan' and/or 'PIK Instrument' under which the Company is the borrower;

6.38. "Qualified IPO" means a Public Offering of greater than 25% of the outstanding Securities of the Group (whether in one public offering or in a series of transactions);

6.39. "Securities" means shares or other interests comprising the Company's capital and securities (including debt securities, warrants or options to subscribe for or purchase) convertible into, or exercisable or exchangeable for, such shares or other interests;

6.40. "Share" means any Class A1 Share, Class A2 Share, Class A3 Share, Class A4 Share, Class A5 Share, Class A6 Share, Class A7 Share, Class A8 Share, Class B Share or Class C Share;

6.41. "Subsidiary" means, with respect to any Person, any corporation, limited liability company, partnership, association or other business entity of which (i) if a corporation, a majority of the total voting power of shares of stock entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by that Person or one or more of the other Subsidiaries of that Person or a combination thereof, or (ii) if a limited liability company, partnership, association or other business entity, a majority of the limited liability company, partnership or other similar ownership interests thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by any Person or one or more Subsidiaries of that Person or a combination thereof. For purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a limited liability company, partnership, association or other business entity if such Person or Persons is entitled to a majority of limited liability company, partnership, association or other business entity gains or losses or if such Person or Persons is, or is capable of controlling, the managing director or general partner of such limited liability company, partnership, association or other business entity;

6.42. "Tranche 1 Hurdle" and "Tranche 2 Hurdle" each mean (as of a particular date) the Tranche 1 Hurdle and Tranche 2 Hurdle, respectively, as set forth next to the most recent historic date indicated in the table below:

Date	Tranche 1 Hurdle (€)	Tranche 2 Hurdle (€)
1 January 2013 . . . . .	43.6	77.8
1 January 2014 . . . . .	85.1	124.5
1 January 2015 . . . . .	131.2	175.7

1 January 2016 . . . . .	143.5	187.9
1 January 2017 . . . . .	156.0	200.2

provided that the Tranche 1 Hurdle and the Tranche 2 Hurdle shall be adjusted, in each case, to reflect any dividends payable in Shares, any reverse split of Shares, and any subdivision or split-up, or combination or consolidation, or redemption or reclassification, of Shares.

6.43. "Unvested Class A Shares" means, with respect to the calculation of the Price Per Equity Strip, any Class A1, Class A2, Class A3, Class A4, Class A5, Class A6, Class A7 or Class A8 Share that is subject to a substantial risk of forfeiture pursuant to any agreement between the Company and the holder of such Class A Share.

### Share capital - Shares - Register of shares - Ownership and transfer of shares

#### Art. 7. Share capital. Issued share capital.

7.1.1. The Company's issued share capital is set at one hundred seventeen thousand four hundred twenty five Euro and seventeen Cents (EUR 117,425.17), consisting of:

- (i) one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-two (1,425,692) Class A1 Shares (including one (1) management share) having a par value of one Cent (EUR 0.01) each;
- (ii) one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-one (1,425,691) Class A2 Shares, having a par value of one Cent (EUR 0.01) each;
- (iii) one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-one (1,425,691) Class A3 Shares, having a par value of one Cent (EUR 0.01) each;
- (iv) one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-one (1,425,691) Class A4 Shares, having a par value of one Cent (EUR 0.01) each;
- (v) one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-two (1,425,692) Class A5 Shares, having a par value of one Cent (EUR 0.01) each;
- (vi) one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-two (1,425,692) Class A6 Shares, having a par value of one Cent (EUR 0.01) each;
- (vii) one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-two (1,425,692) Class A7 Shares, having a par value of one Cent (EUR 0.01) each;
- (viii) one million four hundred twenty-five thousand six hundred ninety-two (1,425,692) Class A8 Shares, having a par value of one Cent (EUR 0.01) each;
- (ix) one hundred sixty-eight thousand four hundred ninety-two (168,492) Class B Shares, having a par value of one Cent (EUR 0.01) each; and
- (x) one hundred sixty-eight thousand four hundred ninety-two (168,492) Class C Shares, having a par value of one Cent (EUR 0.01) each.

7.1.2. All shares shall vote together and, except as may be required by law or set forth in these articles of association, the holders of any separate class of shares shall not be entitled to vote separately on any matter.

7.1.3. Under the terms and conditions provided by law and notwithstanding the authorization granted to the General Partner in Article 7.2 of these articles of association ("Authorized Share Capital"), the Company's issued share capital may be increased by a resolution of the General Meeting of Shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

7.1.4. The capital of the Company may be reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

#### Authorized share capital

7.2.1. The Company's Authorized Share Capital, excluding the issued share capital, is set at four billion nine hundred ninety-nine million nine hundred ninety-three thousand three hundred fifty-eight Euro and twenty-five Cent (EUR 4,999,993,358.25) represented by:

- (i) fifty-six million two hundred forty-nine thousand nine hundred thirty-one (56,249,931) Class A1 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each,
- (ii) fifty-six million two hundred forty-nine thousand nine hundred thirty-one (56,249,931) Class A2 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each, (iii) fifty-six million two hundred forty-nine thousand nine hundred thirty-one (56,249,931) Class A3 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each,
- (iv) fifty-six million two hundred forty-nine thousand nine hundred thirty-one (56,249,931) Class A4 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each,
- (v) fifty-six million two hundred forty-nine thousand nine hundred thirty-one (56,249,931) Class A5 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each, (vi) fifty-six million two hundred forty-nine thousand nine hundred thirty-one (56,249,931) Class A6 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each, (vii) fifty-six million two hundred forty-nine thousand nine hundred thirty-one (56,249,931) Class A7 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each, (viii) fifty-six million two hundred forty-nine thousand nine hundred thirty-one (56,249,931) Class A8 Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each,

(ix) twenty-four billion nine hundred ninety-nine million nine hundred forty-three thousand eight hundred thirty-six (24,999,943,836) class B shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each, and

(x) twenty-four billion nine hundred ninety-nine million nine hundred forty-three thousand eight hundred thirty-six (24,999,943,836) class C shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each.

7.2.2. During a period of time of five (5) years from the date of publication of these articles of association or, as the case may be, of the resolution to renew, to increase or to reduce the authorized share capital pursuant to this Article 7.2, in the Official Gazette of the Grand Duchy of Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the General Partner be and is hereby authorized to issue shares, to grant options to subscribe for shares and to issue any other instruments convertible into shares, within the limit of the authorized share capital, to such persons and on such terms as he/she/it shall see fit, and specifically to proceed to such issue by suppressing or limiting the existing shareholder's/ shareholders' preferential right to subscribe for the new shares to be issued.

7.2.3. This authorization may be renewed once or several times by a resolution of the General Meeting of Shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association, each time for a period not exceeding five (5) years.

7.2.4. The Company's authorized share capital may be increased or reduced by a resolution of the General Meeting of Shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

#### **Art. 8. Shares.**

8.1. The Company's share capital is divided into Class A1 Shares, Class A2 Shares, Class A3 Shares, Class A4 Shares, Class A5 Shares, Class A6 Shares, Class A7 Shares, Class A8 Shares, Class B Shares and Class C Shares, each of them having the same par value.

##### **(1) The Class A 1 Shares**

(a) All Class A1 Shares shall be identical in all respects. All Class A1 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which are allocated on an aggregate basis to such Class A1 Shares. All Class A1 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the General Partner so directs, be retired with the effect that the issued number of Class A1 Shares is reduced.

(b) Each class A1 share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

##### **(2) The Class A 2 Shares**

(a) All Class A2 Shares shall be identical in all respects. All Class A2 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which are allocated on an aggregate basis to such Class A2 Shares. All Class A2 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the General Partner so directs, be retired with the effect that the issued number of Class A2 Shares is reduced.

(b) Each class A2 share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

##### **(3) The Class A 3 Shares**

(a) All Class A3 Shares shall be identical in all respects. All Class A3 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which are allocated on an aggregate basis to such Class A3 Shares. All Class A3 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the General Partner so directs, be retired with the effect that the issued number of Class A3 Shares is reduced.

(b) Each class A3 share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

##### **(4) The Class A4 Shares**

(a) All Class A4 Shares shall be identical in all respects. All Class A4 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which are allocated on an aggregate basis to such Class A4 Shares. All Class A4 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the General Partner so directs, be retired with the effect that the issued number of Class A4 Shares is reduced.

(b) Each class A4 share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

##### **(5) The Class A5 Shares**

(a) All Class A5 Shares shall be identical in all respects. All Class A5 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which are allocated on an aggregate basis to such Class A5 Shares. All Class A5 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the General Partner so directs, be retired with the effect that the issued number of Class A5 Shares is reduced.

(b) Each class A5 share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

##### **(6) The Class A6 Shares**

(a) All Class A6 Shares shall be identical in all respects. All Class A6 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which are allocated on an aggregate basis to such Class

A6 Shares. All Class A6 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the General Partner so directs, be retired with the effect that the issued number of Class A6 Shares is reduced.

(b) Each class A6 share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(7) The Class A7 Shares

(a) All Class A7 Shares shall be identical in all respects. All Class A7 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which are allocated on an aggregate basis to such Class A7 Shares. All Class A7 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the General Partner so directs, be retired with the effect that the issued number of Class A7 Shares is reduced.

(b) Each class A7 share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(8) The Class A8 Shares

(a) All Class A8 Shares shall be identical in all respects. All Class A8 Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which are allocated on an aggregate basis to such Class A8 Shares. All Class A8 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the General Partner so directs, be retired with the effect that the issued number of Class A8 Shares is reduced.

(b) Each class A8 share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(9) The Class B Shares

(a) All Class B Shares shall be identical in all respects. All Class B Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which are allocated on an aggregate basis to such Class B Shares. All class B shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the General Partner so directs, be retired with the effect that the issued number of class B shares is reduced.

(b) Each class B share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

(10) The Class C Shares

(a) All Class C Shares shall be identical in all respects. All Class C Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends which are allocated on an aggregate basis to such Class C Shares. All Class A1 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the General Partner so directs, be retired with the effect that the issued number of class C shares is reduced.

(c) Each class C share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

8.2. All shares are redeemable shares. Redeemable shares have the same voting rights as non-redeemable shares. Subscribed and fully paid-in redeemable shares shall be redeemable upon request of the Company in accordance with the provisions of article 49-8 of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended. The redemption of the redeemable shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (distributable funds, inclusive of the extraordinary reserve established with the funds received by the Company as an issue premium) or the proceeds of a new issue made with the purpose of such redemption. Redeemed shares bear no voting rights, and have no rights to receive dividends or the liquidation proceeds.

8.3. A shareholder's right in the Company's assets and profits shall be proportional to the number of shares held by him/her/it in the Company's share capital, subject to the provisions of article 25 of these articles of association.

8.4. The death, legal incapacity, dissolution, bankruptcy or any other similar event regarding any shareholder shall not cause the Company's dissolution, without prejudice to article 19 of these articles of association.

8.5. The Company may, to the extent and under the terms and conditions provided by law, repurchase or redeem its own shares.

8.6. The Company's shares are in registered form and may not be converted into shares in bearer form.

8.7. Shares may be issued in denominations of less than one share. Fractional shares shall have the same rights on a fractional basis as whole shares, provided that shares shall only be able to vote if the number of fractional shares may be aggregated into one or more whole shares.

8.8. The Class A1, Class A2, Class A3, Class A4, Class A5, Class A6, Class A7, Class A8, Class B and Class C shares shall not be convertible into other classes of shares.

8.9. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

8.10. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares such cancellations and repurchases of shares shall be made (i) first from the class A classes of shares in the reverse numerical order (starting with class A8, followed by

class A7, then by class A6, and so on), and (ii) if no more class A classes of shares are in existence, in alphabetical order, i.e. starting with the Class B Shares, followed by the Class C Shares.

8.11. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of shares (in the order provided for in article 8.10, such class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the General Partner) and the holders of shares of the repurchased and cancelled class of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant class held by them and cancelled.

8.12. The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

8.13. The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the General Partner on the basis of the relevant interim accounts of the Company as of a date not earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares. The Total Cancellation Amount for each of the classes of the Class A8 Shares, Class A7 Shares, Class A6 Shares, Class A5 Shares, Class A4 Shares, Class A3 Shares, Class A2 Shares, Class A1 Shares, Class B Shares and Class C Shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the General Partner provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

8.14. The Available Amount shall be the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits and share premium) to the extent the shareholders of the relevant class of shares would have been entitled to dividend distributions according to article 25 of these articles of association, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled, but reduced by (i) any losses (including carried forward losses), (ii) any sums to be placed into undistributable reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts, and (iii) any accrued and unpaid dividends to the extent those have not already reduced the NP (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:  $AA = (NP + P + CR) - (L + LR + LD)$ . Whereby: AA= Available Amount; NP= net profits (including carried forward profits and share premium); P= any freely distributable reserves; CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled; L= losses (including carried forward losses); LR = any sums to be placed into undistributable reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles; LD = any accrued and unpaid dividends to the extent those have not already reduced the NP.

8.15. Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

#### **Art. 9. Register of shares.**

9.1. A register of shares will be kept at the Company's registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register of shares will in particular contain the name of each shareholder, his/her/its residence or registered or principal office, the number of shares held by such shareholder, the indication of the payments made on the shares, any transfer of shares and the dates thereof pursuant to Article 10.4. of these articles of association as well as any security rights granted on shares.

9.2. Each shareholder will notify the Company by registered letter his/her/its address and any change thereof. The Company may rely on the last address of a shareholder received by it.

#### **Art. 10. Ownership and transfer of shares.**

10.1. Proof of ownership of shares may be established through the recording of a shareholder in the register of shares. Certificates of these recordings will be issued and signed by the General Partner, upon request and at the expense of the relevant shareholder.

10.2. The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they must designate a single person to be considered as the sole owner of such share in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a share held by several owners until one owner has been designated.

10.3. Without prejudice to the fact that the General Partner must at all time hold at least one Class A Share of the Company, the shares are freely transferable, subject to the terms and conditions of the law. The General Partner may only transfer the sole share or the entirety of shares held by him/her/it, as the case may be, inter vivos or in the event of death, to a successor manager, to be appointed by the General Meeting of Shareholders in the manner required for an amendment of these articles of association.

10.4. Any transfer of shares will become effective towards the Company and third parties either through the recording of a declaration of transfer into the register of shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or upon notification of the transfer to or upon the acceptance of the transfer by the Company, pursuant to which the General Partner may record such transfer in the register of shares.

10.5. The Company, through the General Partner, may also accept and enter into the register of shares any transfer referred to in any correspondence or in any other document which establishes the transferor's and the transferee's consent.

### **General meeting of shareholders**

#### **Art. 11. Powers of the general meeting of shareholders.**

11.1. The shareholders exercise their collective rights in the General Meeting of Shareholders, which constitutes one of the Company's corporate bodies.

11.2. The General Meeting of Shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association. To the extent permitted by law, all resolutions shall be validly adopted only if approved by the General Partner.

#### **Art. 12. Convening general meetings of shareholders.**

12.1. The General Meeting of Shareholders of the Company may at any time be convened by the General Partner or by the board of statutory auditors, to be held at such place and on such date as specified in the notice of such meeting.

12.2. The General Meeting of Shareholders must be convened by the General Partner or by the board of statutory auditors, as the case may be, upon request in writing indicating the agenda, addressed to the General Partner or to the board of statutory auditors by one or several shareholders representing in the aggregate at least ten per cent (10%) of the Company's issued share capital. In this case, the General Meeting of Shareholders must be convened by the General Partner or by the board of statutory auditors in order to be held within a period of one (1) month from receipt of such request at such place and on such date as specified in the convening notice of the meeting.

12.3. The General Partner or the statutory auditor(s), as the case may be, must convene an annual General Meeting of Shareholders within a period of six (6) months from closing the Company's accounts, which shall be held in the municipality where the Company's registered office is located or at such other place as may be specified in the notice of such meeting. The annual General Meeting of Shareholders is held on the second Tuesday of May at 10.30 a.m. If such day is a legal holiday, the annual General Meeting of Shareholders must be held on the next following business day.

12.4. The convening notice for any General Meeting of Shareholders must contain the agenda of the meeting, the place, date and time of the meeting, and such notice is to be sent to each shareholder by registered letter at least eight (8) days prior to the date scheduled for the meeting.

12.5. One or several shareholders, representing in the aggregate at least ten per cent (10%) of the Company's issued share capital, may request the adjunction of one or several items to the agenda of any General Meeting of Shareholders. Such request must be sent to the Company's registered office by registered letter at least five (5) days prior to the date scheduled for the meeting.

12.6. If all the shareholders are present or represented at a General Meeting of Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the General Meeting of Shareholders may be held without prior notice.

#### **Art. 13. Conduct of general meetings of shareholders.**

13.1. A board of the meeting shall be formed at any General Meeting of Shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the General Meeting of Shareholders and who need not be shareholders. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

13.2. An attendance list must be kept at any General Meeting of Shareholders.

13.3. Quorum

Unless otherwise required by law or by these articles of association, the quorum for the transaction of business (other than adjournments) at a General Meeting of Shareholders shall be persons present holding (or representing) 20% of the Class A Shares; provided that if a General Meeting of Shareholders is adjourned as a result of a failure to obtain a quorum, a second meeting may be convened (subject to at least eight days calendar notice to the shareholders) where no quorum shall be required to validly act and deliberate.

13.4. Vote

13.4.1. Each share entitles to one (1) vote, subject to the provisions of the law.

13.4.2. Unless otherwise required by law or by these articles of association, resolutions at a General Meeting of Shareholders duly convened will be adopted at a simple majority of the votes validly cast, regardless of the portion of capital represented. Abstention and nil votes will not be taken into account.

13.5. A shareholder may act at any General Meeting of Shareholders by appointing another person, shareholder or not, as his/her/its proxy in writing by a signed document transmitted by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such appointment being sufficient proof thereof. One person may represent several or even all shareholders.

13.6. Any shareholder who participates in a General Meeting of Shareholders by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such shareholder's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority. The attendance of such shareholder to that meeting shall be recorded in the relevant attendance list by the board of the meeting.

13.7. The General Partner may determine all other conditions that must be fulfilled by the shareholders for them to take part in any General Meeting of Shareholders.

**Art. 14. Amendment of the articles of association.**

14.1. Subject to the terms and conditions permitted by law, these articles of association may be amended by a resolution of the General Meeting of Shareholders, adopted with a majority of two-thirds of the votes validly cast at a meeting where at least half of the Company's issued share capital is present or represented on first call. On second call, the resolution will be passed with a majority of two-thirds of the votes validly cast at the meeting, regardless of the portion of capital present or represented at the meeting. Abstention and nil votes will not be taken into account.

14.2. Any amendment of these articles of association will only be validly adopted, if approved by the General Partner, save as otherwise provided herein.

**Art. 15. Adjourning general meetings of shareholders.**

15.1. Subject to the terms and conditions of the law, the General Partner may adjourn any General Meeting of Shareholders already commenced, including any general meeting convened in order to resolve on an amendment of the articles of association, to four (4) weeks. The General Partner must adjourn any General Meeting of Shareholders already commenced if so required by one or several shareholders representing in the aggregate at least twenty per cent (20%) of the Company's issued share capital. By such an adjournment of a General Meeting of Shareholders already commenced, any resolution already adopted in such meeting will be cancelled.

**Art. 16. Minutes of general meetings of shareholders.**

16.1. The board of any General Meeting of Shareholders shall draw minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder who requests to do so.

16.2. Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified conforming to the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the General Partner.

## Management

**Art. 17. General Partner's powers.**

17.1. The Company shall be managed by the General Partner. The other shareholders shall neither participate in, nor interfere with the Company's management and shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity.

17.2. The General Partner is vested with the broadest powers to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate object, with the exception of the actions reserved by law or by these articles of association to the General Meeting of Shareholders.

17.3. The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument to any person acting alone or jointly with others as agent of the Company.

**Art. 18. Replacement of the General Partner.** The General Partner may be revoked and replaced at any time, without notice and without cause by a resolution of the General Meeting of Shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association, with the approval of the General Partner to be revoked being necessary.

**Art. 19. Vacancy in the General Partner's office.** In the event of death, legal incapacity or otherwise, preventing the General Partner from acting as Company's manager, the Company shall not immediately be dissolved and liquidated, provided the board of statutory auditors appoints, without undue delay, an administrator, who need not be a shareholder, in order that he/she/it effect urgent acts and simple administrative acts, until a General Meeting of Shareholders is held, which such administrator shall in such case convene within fifteen (15) days from his/her/its appointment. At such general meeting, the shareholders shall resolve on the appointment of a successor to the General Partner. Failing such appointment, the Company shall be dissolved or shall change its legal form.

**Art. 20. Resolutions in Writing.**

20.1. The General Partner shall draw and sign resolutions in writing of its resolutions.

20.2. Any copy and any excerpt of such original resolutions in writing to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party shall be signed by the General Partner.

**Art. 21. Dealings with third parties.** The Company will be bound towards third parties in all circumstances by the signature of the General Partner or by the joint signatures or by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power has been granted by the General Partner.

## Supervision

### Art. 22. Statutory auditors - independent auditors.

22.1. The operations of the Company shall be supervised by a board of statutory auditors consisting of at least three (3) members, shareholders or not, which must choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a statutory auditor.

22.2. The General Meeting of Shareholders shall determine the number of statutory auditors, shall appoint them and shall fix their remuneration and term of the office, which may not exceed six (6) years. A former or current statutory auditor may be reappointed by the General Meeting of Shareholders.

22.3. Any statutory auditor may be removed at any time, without notice and without cause by the General Meeting of Shareholders.

22.4. In case of a reduction of the number of statutory auditors by death or in another manner by more than a half, the General Partner must convene the General Meeting of Shareholders without undue delay in order to fill the vacancy/vacancies.

22.5. The statutory auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

22.6. The statutory auditors may be assisted by an expert in order to verify the Company's books and accounts. Such expert must be approved by the Company.

22.7. The board of statutory auditors shall meet upon call by the chairman or by any two (2) of its members at the place indicated in the notice of the meeting as described in the next paragraph.

22.8. Written notice of any meeting of the board of statutory auditors must be given to the statutory auditors twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be indicated in the notice. Such convening notice is not necessary in case of assent of each statutory auditor in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. Also, a convening notice is not required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of statutory auditors. No convening notice shall furthermore be required in case all members of the board of statutory auditors are present or represented at a meeting of the board of statutory auditors or in the case of resolutions in writing pursuant to these articles of association.

22.9. The chairman of the board of statutory auditors shall preside at all meeting of the board of statutory auditors. In his/her/its absence, the board of statutory auditors may appoint another statutory auditor as chairman pro tempore.

#### 22.10. Quorum

The board of statutory auditors can act and deliberate validly only if at least half of its members are present or represented at a meeting of the board of statutory auditors.

#### 22.11. Vote

Resolutions are adopted with the approval of a majority of the members present or represented at a meeting of the board of statutory auditors. The chairman shall not have a casting vote.

22.12. Any statutory auditor may act at any meeting of the board of statutory auditors by appointing any other statutory auditor as his/her/its proxy in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. Any statutory auditor may represent one or several of his/her/its colleagues.

22.13. Any statutory auditors who participates in a meeting of the board of statutory auditors by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such statutory auditor's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority. A meeting of the board of statutory auditors held through such means of communication is deemed to be held at the Company's registered office.

22.14. The board of statutory auditors may unanimously pass resolutions in writing which shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of statutory auditors duly convened and held. Such resolutions in writing are passed when dated and signed by all statutory auditors on a single document or on multiple counterparts, a copy of a signature sent by mail, facsimile, e-mail or any other means of communication being sufficient proof thereof. The single document showing all the signatures or the entirety of signed counterparts, as the case may be, will form the instrument giving evidence of the passing of the resolutions, and the date of such resolutions shall be the date of the last signature.

22.15. The secretary or, if no secretary has been appointed, the chairman shall draw minutes of any meeting of the board of statutory auditors, which shall be signed by the chairman and by the secretary, as the case may be.

22.16. Any copy and any excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party shall be signed by the chairman of the board of statutory auditors or by any two of its members.

22.17. If the Company exceeds two (2) of the three (3) criteria provided for in the first paragraph of article 35 of the law of 19 December 2002 regarding the Trade and Companies Register and the accounting and annual accounts of undertakings for the period of time as provided in article 36 of the same law, the board of statutory auditors will be

replaced by one or several independent auditors, chosen among the members of the Institut des réviseurs d'entreprises, to be appointed by the General Meeting of Shareholders, which determines the term of his/her/their office.

### Financial year - Profits - Interim dividends

**Art. 23. Financial year.** The Company's financial year shall begin on first January of each year and shall terminate on thirty-first December of the same year.

#### Art. 24. Profits.

24.1. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions, represents the net annual profit of the Company.

24.2. From the Company's annual net profits five per cent (5%) at least shall be allocated to the Company's legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of the Company's reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's issued share capital.

24.3. Sums contributed to the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve, if the contributing shareholder agrees with such allocation.

24.4. In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the issued share capital.

24.5. Under the terms and conditions provided by law, the balance of the net profit may exclusively be distributed to the shareholders in accordance with the provisions of article 25 below.

**Art. 25. Distributions.** Profit distributions, as decided from time to time by the General Meeting of Shareholders, in accordance with Article 24.5. of these articles of association (each a "Distribution"), shall be allocated amongst the holders of Class A1 Shares, Class A2 Shares, Class A3 Shares, Class A4 Shares, Class A5 Shares, Class A6 Shares, Class A7 Shares, Class A8 Shares, Class B Shares and Class C Shares in the following manner:

#### 25.1. General allocations to Class A Shares

(i) The holders of Class A1 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to each Distribution in an amount of zero point twelve per cent (0.12%) of the nominal value of the Class A1 Shares held by them;

(ii) The holders of Class A2 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to each Distribution in an amount of zero point thirteen per cent (0.13%) of the nominal value of the Class A2 Shares held by them, then (iii) The holders of Class A3 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to each Distribution in an amount of zero point fourteen per cent (0.14%) of the nominal value of the Class A3 Shares held by them, then

(iv) The holders of Class A4 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to each Distribution in an amount of zero point fifteen per cent (0.15%) of the nominal value of the Class A4 Shares held by them, then

(v) The holders of Class A5 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to each Distribution in an amount of zero point sixteen per cent (0.16%) of the nominal value of the Class A5 Shares held by them, then

(vi) The holders of Class A6 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to each Distribution in an amount of zero point seventeen per cent (0.17%) of the nominal value of the Class A6 Shares held by them, then

(vii) The holders of Class A7 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to each Distribution in an amount of zero point eighteen per cent (0.18%) of the nominal value of the Class A7 Shares, and then, (viii) The holders of Class A8 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to each Distribution in an amount of zero point nineteen per cent (0.19%) of the nominal value of the Class A8 Shares.

#### 25.2. Distribution of remainder

#### 25.2. Distribution of remainder

(i) Prior to the Class B Realization Date, the holders of the last numerical class of Class A Shares existing at such time (i.e. beginning with the Class A8 Shares, if no Class A8 Shares are in existence, with the Class A7 Shares, and so on), and if no Class A Shares exist the holders of the Class B Shares, and if no Class B Shares exist the holders of Class C Shares, shall be entitled to receive the remainder of any Distributions further to their allocation in accordance with article 25.1. of these articles of association, and the remainder of any Distributions shall be distributed to such holders of Class A Shares of a relevant class or, as applicable, to the Class B Shareholders or the Class C Shareholders, pro rata based on the number of Shares held by each such holder in the relevant last numerical class of Class A Shares or, as applicable, class B or class C class of Shares.

(ii) Immediately upon the Class B Realization Date, provided that the Class C Realization Date has not occurred, only the holders of the last numerical class of Class A Shares existing at such time (i.e. beginning with the Class A8 Shares, if no Class A8 Shares are in existence, with the Class A7 Shares, and so on) and Class B Shareholders shall be entitled to receive the remainder of any Distributions further to their allocation in accordance with article 25.1. of these articles of association, and the remainder of any Distributions shall be distributed to such entitled Class A Shareholders and Class B Shareholders in the following manner:

(a) Firstly, to the holders of Class B Shares on a pro rata and pari passu basis until such holders have received Distributions with respect to each Class B Share held thereby equal to any Distributions received by each Class A Share of all relevant classes of Class A shares prior to the Class B Realization Date (if any);

(b) Thereafter, to the holders of the last numerical class of Class A Shares existing at such time (i.e. beginning with the Class A8 Shares, if no Class A8 Shares are in existence, with the Class A7 Shares, and so on) and the Class B Shareholders, pro rata and pari passu based on the number of Class A Shares of the relevant class of Class A shares and/or Class B Shares held respectively by each such holder.

(iii) Immediately upon the Class C Realization Date, all holders of shares in the last numerical class of Class A Shares existing at such time (i.e. beginning with the Class A8 Shares, if no Class A8 Shares are in existence, with the Class A7 Shares, and so on), all Class B Shareholders and all Class C Shareholders shall be entitled to receive the remainder of any Distributions further to their allocation in accordance with article 25.1. of these articles of association, and the remainder of any Distributions shall be distributed to such entitled Class A Shareholders, Class B Shareholders and Class C Shareholders in the following manner:

(a) Firstly, to the holders of Class B Shares on a pro rata and pari passu basis until such holders have received aggregate Distributions with respect to each Class B Share held thereby (taking into account any Distributions received pursuant to Article 25.1.) equal to any Distributions paid with respect to each Class A Share of any class of Class A shares prior to the Class C Realization Date (if any);

(b) Secondly, to the holders of Class C Shares on a pro rata and pari passu basis until such holders have received Distributions with respect to each Class C Share held thereby equal to any Distributions paid with respect to each Class A Share of any class of Class A Shares prior to the Class C Realization Date (if any);

(c) Thereafter, to the holders of the last numerical class of Class A Shares existing at such time (i.e. beginning with the Class A8 Shares, if no Class A8 Shares are in existence, with the Class A7 Shares, and so on), to the Class B Shareholders and to the Class C Shareholders, pro rata and pari passu based on the number of Class A Shares, Class B Shares and/or Class C Shares held respectively by each such holder.

**Art. 26. Interim dividends - Share premium.** Under the terms and conditions provided by law, the General Partner may proceed to the payment of interim dividends. For the avoidance of doubt, holders of Class B and Class C shares shall not be entitled to receive interim dividends before, respectively, the Class B Realization Date and the Class C Realization Date.

The share premium, if any, may be freely distributed to the shareholders by a resolution of the General Meeting of Shareholders or of the General Partner, subject to any legal provisions regarding the inalienability of the share capital and of the legal reserve.

## Liquidation

### Art. 27. Liquidation.

27.1. Without prejudice to article 2 of these articles of association, in the event of a loss of half of the Company's issued share capital, the General Partner shall convene a General Meeting of Shareholders, to be held within a period not exceeding two (2) months from the date at which such loss has been or should have been ascertained by the General Partner. In such case, the General Meeting of Shareholders shall deliberate on the Company's dissolution, as deemed suitable, in the manner required for an amendment of these articles of association.

27.2. The same rules shall apply in case of a loss of at least three quarters of the Company's issued share capital, provided that, in such case, dissolution shall only take place if approved by one fourth of the votes validly cast at the general meeting.

27.3. The liquidation shall be carried out by one or several liquidators, individuals or legal entities, appointed by the General Meeting of Shareholders resolving on the Company's dissolution which shall determine the liquidators'/liquidator's powers and remuneration.

27.4. Liquidation will take place in accordance with applicable Luxembourg law. After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions. At the end of the liquidation process of the Company, any amounts that have not been claimed by the shareholders will be paid into the Caisse des Consignation, which keep them available for the benefit of the relevant shareholders during the duration provided for by law. After this period, the balance will return to the State of Luxembourg.

## Governing law

**Art. 28. Governing law.** These articles of association shall be construed and interpreted under and shall be governed by Luxembourg law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended.

## Costs and Expenses

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at EUR 2.500,-.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearing persons, said appearing persons signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le quinzisième jour du mois de avril.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est déroulée

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Monier Holdings S.C.A., une société en commandite par actions constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148539, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 7 octobre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 27 octobre 2009 numéros 2104 et 2105. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, prénommé, en date du 17 février 2014, acte non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la «Société»).

L'assemblée est ouverte à 15:30 heures sous la présidence de Mademoiselle Christine Kröger, résidant à Luxembourg; laquelle désigne comme secrétaire Mademoiselle Ikrame Dabaj, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit Monsieur Georg Gerstberger, résidant professionnellement à Luxembourg, comme scrutateur.

L'assemblée étant ainsi constituée, le président a déclaré et prié le notaire instrumentant d'acter:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la Société afin de le porter de son montant actuel de trente-neuf mille cent quarante-et-un euros et soixante-treize centimes (EUR 39.141,73), à un nouveau montant de cent dix-sept mille quatre cent vingt-cinq euros et dix-neuf centimes (EUR 117.425,19) par l'augmentation de la valeur nominale de trois millions neuf cent quatorze mille cent soixante-treize (3.914.173) actions existantes ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune à une valeur nominale de trois centimes (EUR 0,03) par action;

2. Fractionnement du capital social de la Société de cent dix-sept mille quatre cent vingt-cinq euros et dix-neuf centimes (EUR 117.425,19), actuellement composé de trois millions neuf cent quatorze mille cent soixante-treize (3.914.173) actions avec une valeur nominale de trois centimes (EUR 0,03) chacune, en un capital social de cent dix-sept mille quatre cent vingt-cinq euros et dix-neuf centimes (EUR 117.425,19), composé de onze millions sept cent quarante-deux mille cinq cent dix-neuf (11.742.519) actions ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

3. Réduction du capital social de la Société à concurrence de deux centimes (EUR 0,02) afin de le porter de son montant actuel de cent dix-sept mille quatre cent vingt-cinq euros et dix-neuf centimes (EUR 117.425,19) à un nouveau montant de cent dix-sept mille quatre cent vingt-cinq euros et dix-sept centimes (EUR 117.425,17) par l'annulation de deux (2) actions de l'associé commandité ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune détenues par le commandité de la Société, et l'attribution de la contre-valeur des actions annulées au compte primes d'émission;

4. Subdivision des onze millions quatre cent cinq mille cinq cent trente-trois (11.405.533) actions de catégorie A de la Société en huit (8) catégories différentes et notamment en: un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-douze (1.425.692) actions de catégorie A1, un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-onze (1.425.691) actions de catégorie A2, un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-onze (1.425.691) actions de catégorie A3, un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-onze (1.425.691) actions de catégorie A4, un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-douze (1.425.692) actions de catégorie A5, un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-douze (1.425.692) actions de catégorie A6, un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-douze (1.425.692) actions de catégorie A7, un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-douze (1.425.692) actions de catégorie A8, et conversion des actions de catégorie A détenues par chacun des actionnaires en actions de catégorie A1, actions de catégorie A2, actions de catégorie A3, actions de catégorie A4, actions de catégorie A5, actions de catégorie A6, actions de catégorie A7 et actions de catégorie A8 de telle sorte que un huitième (1/8) des anciennes actions de catégorie A détenues par chacun des actionnaires soit converti en autant de nouvelles actions de catégorie A1, catégorie A2, catégorie A3, catégorie A4, catégorie A5, catégorie A6, catégorie A7 et catégorie A8;

5. Refonte complète des statuts de la Société; et

6. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les personnes comparantes, resteront attachées à cet acte.

III. Que d'un nombre total de trois million neuf cent quatorze mille cent soixante-treize (3.914.173) actions, deux millions quatre cent vingt-deux mille deux cent huit virgule trois deux cinq neuf (2.422.208,3259) actions sont présents ou représentés à la présente assemblée et que l'assemblée a été dûment convoquée par lettre recommandée, envoyée en date du 7 avril 2014.

IV- Que la présente assemblée, réunissant soixante et un virgule quatre-vingt-huit pour cent (61,88%) du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, demande au notaire d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-trois euros et quarante-six centimes (EUR 78.283,46) afin de le porter de son montant actuel de trente-neuf mille cent quarante et un euros et soixante-treize centimes (EUR 39.141,73), à un montant de cent dix-sept mille quatre cent vingt-cinq euros et dix-neuf centimes (EUR 117.425,19) par l'augmentation de la valeur nominale de trois millions neuf cent quatorze mille cent soixante-treize (3.914.173) actions existantes ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune à une valeur nominale de trois centimes (EUR 0,03) par action.

L'augmentation du capital social par augmentation de la valeur nominale des actions susmentionnée a été intégralement payée en espèces par les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital social, de telle sorte que le montant de soixante-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-trois euros et quarante-six centimes (EUR 78.283,46) est à la disposition de la Société, tel qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

#### *Seconde résolution*

L'assemblée générale décide de procéder au fractionnement du capital social de la Société en fractionnant le capital social de cent dix-sept mille quatre cent vingt-cinq euros et dix-neuf centimes (EUR 117.425,19), actuellement composé de trois millions neuf cent quatorze mille cent soixante-treize (3.914.173) actions ayant une valeur nominale de trois centimes (EUR 0,03) chacune, en un capital social de cent dix-sept mille quatre cent vingt-cinq euros et dix-neuf centimes (EUR 117.425,19), composé de onze millions sept cent quarante-deux mille cinq cent dix-neuf (11.742.519) actions ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune;

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de procéder à la réduction du capital social de la Société en réduisant le capital social d'un montant de deux centimes (EUR 0,02) afin de le porter de son montant actuel de cent dix-sept mille quatre cent vingt-cinq euros et dix-neuf centimes (EUR 117.425,19) à un nouveau montant de cent dix-sept mille quatre cent vingt-cinq euros et dix-sept centimes (EUR 117.425,17) par l'annulation de deux (2) actions de commandité ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune (les «Actions Annulées») détenues par l'associé commandité de la Société.

La contre-valeur des Actions Annulées d'un montant total de deux centimes (EUR 0,02) ne sera pas versée à l'associé commandité mais sera entièrement allouée au compte de la prime d'émission de la Société.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de subdiviser les onze millions quatre cent cinq mille cinq cent trente-trois (11.405.533) actions de catégorie A de la Société en huit catégories différentes (les «Nouvelles Catégories d'Actions») et notamment en: un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-douze (1.425.692) actions de catégorie A1, un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-onze (1.425.691) actions de catégorie A2, un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-onze (1.425.691) actions de catégorie A3, un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-onze (1.425.691) actions de catégorie A4, un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-douze (1.425.692) actions de catégorie A5, un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-douze (1.425.692) actions de catégorie A6, un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-douze (1.425.692) actions de catégorie A7, et un million quatre cent vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-douze (1.425.692) actions de catégorie A8.

Conformément à la division des actions de la catégorie A de la Société et la création des Nouvelles Catégories d'Actions, l'assemblée générale décide de convertir les actions de catégorie A détenues par chacun des actionnaires en actions de catégorie A1, actions de catégorie A2, actions de catégorie A3, actions de catégorie A4, actions de catégorie A5, actions de catégorie A6, actions de catégorie A7 et actions de catégorie A8 de telle sorte que un huitième (1/8) des anciennes actions de catégorie A détenues par chacun des actionnaires soit converti en autant de nouvelles actions de catégorie A1, catégorie A2, catégorie A3, catégorie A4, catégorie A5, catégorie A6, catégorie A7 et catégorie A8;

Les nouvelles actions de catégorie A1 à A8 et les actions de catégorie B et C de la Société auront les caractéristiques énoncées dans les statuts de la Société, tels que modifiés et mis à jour selon la cinquième résolution ci-dessous.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide de procéder à une refonte complète des statuts afin de leur donner la teneur suivante:

## A. Nom - Durée - Objet - Siège social - Responsabilité des actionnaires

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il existe entre les propriétaires actuels des actions et/ou toute personne qui sera un actionnaire dans le futur, une société dans la forme d'une société en commandite par actions sous la dénomination "Monier Holdings S.C.A." (la "Société").

**Art. 2. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts .

### Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portefeuille se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-Duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, y compris, mais non limité à des prêts existants, des créances et des effets ainsi que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences , ainsi que la gestion et le contrôle de ce portefeuille .

3.2 Etant entendu que la Société ne participera à aucune transaction qui pourra être qualifiée d'activité réglementée du secteur financier, la Société pourra également:

- accorder toute forme de garantie pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout directeur ou autre titulaire ou agent de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et

- accorder des prêts à toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

3.3 Dans les mêmes limites que celles prévues sous 3.2, la société pourra réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet la Société peut notamment:

- lever des fonds, notamment en faisant des emprunts auprès de qui que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature;

- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger; et,

- agir comme associé/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi en la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la même commune par décision du gérant.

Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par une décision prise par l'assemblée générale des actionnaires (l'«Assemblée Générale des Actionnaires»), adoptée aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Il peut être créé, par une décision de l'associé commandité, des succursales ou bureaux, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 5. Responsabilité des actionnaires.** L'associé commandité de la société (Monier Holdings GP S.A.) (l'«Associé Commandité») est responsable de l'ensemble des dettes de la Société que les actifs de la Société ne suffisent pas à payer. Les autres actionnaires («Associés Commanditaires») ne seront responsables qu'à hauteur du montant de leur contribution apportée à la Société.

## B. Définitions

### Art. 6. Termes définis.

6.1 «Comptes Audités» signifie les états financiers consolidés et audités de la Société les plus récents;

6.2 «Prise de Contrôle» signifie l'acquisition de (i) Titres représentant plus de cinquante pourcent du capital social de la Société entièrement dilué, ou (ii) tout ou une partie significative des actifs de la Société, par une ou plusieurs parties agissant de concert (aucune d'entre elle n'ayant détenues des Titres au 16 Octobre 2009), en ce compris par le biais d'une fusion ou d'une consolidation, et dans tous les cas principalement en contrepartie d'un paiement en numéraire tel que décidé par l'associé commandité à sa seule discrétion;

6.3 «Actionnaires de Catégorie A» signifie les détenteurs des Actions de Catégorie A.

6.4 «Actions de catégorie A» signifie, le cas échéant, une ou toutes les Actions de Catégorie A1, les Actions de Catégorie A2, les Actions de Catégorie A3, les Actions de Catégorie A4, les Actions de Catégorie A5, les Actions de Catégorie A6, les Actions de Catégorie A7 et les Actions de Catégorie A8 dans le capital de la Société;

6.5 «Actions de Catégorie A1» signifie les actions ordinaires de Catégorie A1 dans le capital social de la Société.

6.6 «Actions de Catégorie A2» signifie les actions ordinaires de Catégorie A2 dans le capital social de la Société.

6.7 «Actions de Catégorie A3» signifie les actions ordinaires de Catégorie A3 dans le capital social de la Société.

6.8 «Actions de Catégorie A4» signifie les actions ordinaires de Catégorie A4 dans le capital social de la Société.

6.9 «Actions de Catégorie A5» signifie les actions ordinaires de Catégorie A5 dans le capital social de la Société.

6.10 «Actions de Catégorie A6» signifie les actions ordinaires de Catégorie A6 dans le capital social de la Société.

6.11 «Actions de Catégorie A7» signifie les actions ordinaires de Catégorie A7 dans le capital social de la Société.

6.12 «Actions de Catégorie A8» signifie les actions ordinaires de Catégorie A8 dans le capital social de la Société.

6.13 «Actionnaires de Catégorie B» signifie les détenteurs des actions de Catégorie B»

6.14 «Actions de Catégorie B» signifie les actions ordinaires de Catégorie B dans le capital social de la Société;

6.15 «Actionnaires de Catégorie C» signifie les détenteurs des Actions de Catégorie C»

6.16 «Actions de Catégorie C» signifie les actions ordinaires de Catégorie C dans le capital social de la Société;

6.17 «Date de Réalisation de Catégorie B»: signifie la Date d'évaluation à laquelle le Prix par Paquet de Titres excède la somme (i) du Premier Pallier, et (ii) du Montant d'Ajustement de Pallier;

6.18 «Date de Réalisation de Catégorie C»: signifie la Date d'Evaluation à laquelle le Prix par Paquet de Titres excède la somme (i) du Second Pallier, et (ii) du Montant d'Ajustement de Pallier;

6.19 «Distribution» a la signification exposée à l'Article 25 ci-après;

6.20 «Événement de Sortie» signifie le premier des deux événements suivants à se produire, que ce soit (i) la Prise de Contrôle, ou (ii) la Date de Suspension;

6.21 «Valeur de Sortie» signifie la valeur déterminée comme suit, selon le cas de figure:

Dans le cas d'une Prise de Contrôle, la valeur imputée à tous les titres de capital et aux PPLs de la Société sur la base du prix d'achat payé dans le cadre d'une telle Prise de Contrôle;

Dans le cas d'une OPA Qualifiée, la valeur imputée à tous les titres de capital et aux PPLs de la Société sur la base du prix d'émission dans le cadre de cette OPA Qualifiée;

Dans le cas de la survenance de la date d'anniversaire d'une OPA Qualifiée, la valeur imputée à tous les titres de capital et aux PPLs de la Société sur la base du prix moyen de clôture des titres de capital concernés sur une période de soixante (60) jours précédents de cotation;

Dans le cas de la Date de Suspension, la Juste Valeur de Marché de tous les titres de capital et des PPLs de la Société, déterminée sur la base d'une Evaluation Indépendante à cette date;

A chaque fois tel que déterminé par le Conseil de bonne foi;

6.22 «Expert» signifie un établissement d'investissement bancaire indépendant d'envergure internationale, ou tout autre expert indépendant reconnu dans le domaine de l'évaluation d'entreprises, choisi à la seule discrétion de l'Associé Commandité, sous réserve que le Directeur General et le Directeur Financier (dans chaque cas du Groupe) aient pu établir conjointement une liste des établissements d'investissement bancaire indépendants d'envergure internationale et/ou de tous autres experts indépendants reconnus à l'appréciation de l'Associé Commandité, laquelle liste devra être revue et prise en compte par l'Associé Commandité lors du choix de l'Expert;

6.23 «Juste Valeur de Marché» signifie pour ce qui est des Titres, des PPLs et des Purchaser Loans, les produits en espèce que le détenteur de ces Titres, PPLs et Purchaser Loans devrait recevoir suite à une liquidation hypothétique de la Société et de l'Associé Commandité comprenant le remboursement de toutes les dettes de la Société et de l'Associé Commandité conformément à leur termes (mais ne comprenant pas les obligations fiscales, la rémunération du liquidateur, la rémunération des conseils et les autres obligations envers des tiers dans la mesure où ils pourraient résulter de cette liquidation hypothétique) et les distributions liées à la liquidation de la Société et de l'Associé Commandité, lorsque le montant total à rembourser et distribuer équivaut au montant net suite à une vente hypothétique de tous les actifs de la Société et de l'Associé Commandité et de leurs Filiales à la valeur de marché d'une vente dans une situation de pleine concurrence (n'étant pas liée à la liquidation) entre des parties consentantes et non liées (aucune n'étant soumise à la pression ou la contrainte afin de conclure la transaction) tel que déterminé de bonne foi par le conseil de gérance de l'Associé Commandité;

6.24 «Warrant de Premier Rang» signifie toute sûreté répertoriée comme Warrant de Premier Rang dans le registre des créanciers de la Société;

6.25 «Associé Commandité» a la signification indiquée à l'Article 5 ci-avant;

6.26 «Groupe» signifie la Société, son Associé Commandité ou n'importe laquelle de ses filiales;

6.27 «Montant d'Ajustement de Pallier» signifie (x) EUR300.000.000 moins le Montant de Déficit de Pension, divisé par (y) le nombre d'actions de la Société et des Warrants de Premier Rang alors en circulation (à l'exclusion des Actions Unvested de Catégorie A ainsi que (A) avant la survenance de la Date d'Evaluation de Catégorie B, de toutes les actions

de Catégorie 8, et (B) avant la survenance de la Date d'Évaluation de la Catégorie C, de toutes les actions de Catégorie B et C);

6.28 «Évaluation Indépendante» signifie une évaluation conduite par un Expert sur la base de la Méthode;

6.29 «Date de Suspension» signifie le 31 décembre 2017;

6.30 «Date d'Évaluation» signifie au moment où avant un Événement de Sortie, chaque date à laquelle surviendrait une des situations suivantes: (i) une Prise de Contrôle; (ii) une OPA Qualifiée; (iii) chaque date anniversaire d'une OPA Qualifiée; et iv) la Date de Suspension;

6.31 «Méthode» signifie toute méthode d'évaluation généralement admise et communément appliquée à une entreprise similaire à la Société, comprenant notamment une analyse des flux monétaires actualisés de trésorerie, une analyse de transaction comparable de fusion-acquisition, une analyse comparable de sociétés cotées et une analyse de rachat d'entreprise par effet de levier;

6.32 «Montant de Déficit de Pension» signifie à chaque Date d'Évaluation, (i) si les Comptes Audités ne datent pas de plus de trois (3) mois au jour de la Date d'Évaluation, la valeur comptable du poste intitulé «Passif Net reconnu dans l'état de situation financière» dans les Comptes Audités, ou (ii) si les Comptes Audités datent de plus de trois (3) mois à compter de la Date d'Évaluation, la valeur comptable du poste intitulé «Passif Net reconnu dans l'état de situation financière», que l'auditeur du Groupe recommande d'adopter dans le cadre de Comptes Audités mis à jour. Lors de la mise en oeuvre d'une telle mise à jour des Comptes Audités, l'auditeur du Groupe devra seulement revoir les hypothèses suivantes dans la mesure où elles se rapportent au calcul du poste intitulé «Passif Net reconnu dans l'état de situation financière»: taux réduit, rendement prévu des actifs, taux de croissance de la rémunération, augmentations des pensions retraitées;

6.33 «Personne» signifie tout individu, partenariat, société, société par actions, fiducie, joint-venture, association avec ou sans personnalité juridique, entité gouvernementale ou tout service, agence ou sous-division d'une telle;

6.34 «Montant de Règlement PIK» signifie toutes sommes dues et payables en relation d'avec les Purchaser Loans le paiement des mêmes doit s'effectuer pour décharger la Société de ces obligations par le paiement complet et final de toutes les dettes de la Société en vertu des Purchaser Loans, comprenant, afin d'écartier tout doute, les intérêts courus s'y rapportant;

6.35 «PPL» ou «Prêt Participatif» signifie tout titre répertorié comme un 'PPL' et/ou comme un 'Profit Participating Loan' dans les registres des titres de la Société;

6.36 «Prix par Paquet de Titres» signifie, à compter de toute Date d'Évaluation: (i) (x) la Valeur de Sortie, plus (y) toute somme distribuée se rapportant aux actions de la Société et/ou aux PPLs et/ou aux rachats ou remboursements des Purchaser Loans avant ladite Date d'Évaluation, plus (z) le Montant de Règlement PIK, divisée par (ii) le nombre d'actions de la Société et de Warrants de Premier Rang restant alors (à l'exclusion des Actions Unvested de Catégorie A ainsi que (A) de toutes les Actions de Catégorie B, avant la survenance de la Date d'Évaluation de Catégorie B, et (B) toutes les Actions de Catégorie B et C, avant la survenance de la Date d'Évaluation de Catégorie C);

6.37 «Offre Public» signifie toute offre public et vente de Titres de l'Associé Commandité et/ou de la Société et/ou d'une quelconque Filiale de la Société et/ou de tout véhicule (organisé ou acquis afin de réaliser une telle offre public) en vertu d'une cotation sur un marché financier réglementé et reconnu conformément aux règlements applicables.

6.38 «Purchaser Loan» signifie tout contrat désigné comme «Purchaser Loan» et/ou tout «Instrument PIK» au titre duquel la Société a effectué des emprunts;

6.39 «OPA Qualifiée» signifie une Offre Publique pour un montant supérieur à 25% des titres émis du Groupe (qu'il s'agisse d'une offre publique unique ou d'une offre soumise à travers une série de transactions);

6.40 «Titres» signifie des actions ou autres intérêts comprenant le capital social de la Société (y compris les titres obligataires, les warrants, ou les bons de souscriptions ou d'achat) ainsi que les titres convertibles en, exerçables ou échangeables contre lesdites actions ou autres intérêts;

6.41 «Actions» signifie toute Action de Catégorie A1, A2, A3, A4, A5, A6, A7, A8, B ou C;

6.42 «Filiale» désigne, à l'égard de toute Personne, toute société, société à responsabilité limitée, association ou autre entité commerciale dont (i) s'il s'agit d'une société, la majorité des parts ou actions disposant du droit de vote (sans égard à la survenance d'une contingence) dans le cadre de l'élection des administrateurs, des dirigeants ou fiduciaires est à ce moment détenue ou contrôlée, directement ou indirectement, par cette Personne ou par une ou plusieurs autres filiales de cette Personne ou une combinaison de ceux-ci, ou (ii) s'il s'agit d'une société à responsabilité limitée, d'une société, d'une association ou d'une autre entité commerciale et la majorité de la société à responsabilité limitée ou toute autre détention similaire est à ce moment-là contrôlée ou détenue, directement ou indirectement, par une Personne ou une ou plusieurs filiales de cette Personne ou une combinaison de celles-ci. Aux fins des présents, une ou plusieurs Personnes sont considérées comme ayant une participation majoritaire dans une société à responsabilité limitée, association ou autre entité commerciale si la ou les Personnes ont droit à une majorité des profits ou pertes de la société à responsabilité limitée, de l'association ou de l'autre entité commerciale ou si la ou les Personnes est/sont, ou est/sont capables de contrôler, le directeur général ou l'associé commandité de cette société à responsabilité limitée, association ou autre entité commerciale;

6.42 «Premier Pallier» et «Second Pallier» signifie chacun (à une certaine date) le Premier et le Second Pallier correspondant à la date la plus proche, telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessous:

Date	Premier Pallier (€)	Second Pallier (€)
1 <sup>er</sup> janvier 2013	43.6	77.8
1 <sup>er</sup> janvier 2014	85.1	124.5
1 <sup>er</sup> janvier 2015	131.2	175.7
1 <sup>er</sup> janvier 2016	143.5	187.9
1 <sup>er</sup> janvier 2017	156.0	200.2

à la condition que les Premier et Second Palliers soient ajustés, dans chaque cas, afin de refléter tout dividende payable en Actions, toute réduction du nombre d'actions compensée par une augmentation du prix de l'action (reverse split of shares), ainsi que toute subdivision ou fractionnement, toute combinaison ou consolidation, ou encore tout changement de nature ou de catégorie d'Actions;

6.43 «Actions Unvested de Catégorie A» signifie, dans le cadre du calcul du Prix par Paquet de Titres, toute Action de Catégorie A1, A2, A3, A4, A5, A6, A7, ou A8 sujette à un risque substantiel d'annulation selon les termes d'un contrat qui existerait entre le titulaire de ladite Action de Catégorie A et la Société».

### Capital social - Actions - Registre des actions - Propriété et transfert des actions

#### Art. 7. Capital social.

##### 7.1. Capital social émis

7.1.1 La Société a un capital social émis de cent dix-sept mille quatre cent vingt-cinq euros et dix-sept centimes (EUR 117.425,17), représenté par:

(i) un million quatre cent vingt cinq mille six cent quatre vingt douze (1.425.692) Actions de Catégorie A1 (y compris une (1) action de commandité), ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(ii) un million quatre cent vingt cinq mille six cent quatre vingt onze (1.425.691) Actions de Catégorie A2, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(iii) un million quatre cent vingt cinq mille six cent quatre vingt onze (1.425.691) Actions de Catégorie A3, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(iv) un million quatre cent vingt cinq mille six cent quatre vingt onze (1.425.691) Actions de Catégorie A4, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(v) un million quatre cent vingt cinq mille six cent quatre vingt douze (1.425.692) Actions de Catégorie A5, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(vi) un million quatre cent vingt cinq mille six cent quatre vingt douze (1.425.692) Actions de Catégorie A6, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(vii) un million quatre cent vingt cinq mille six cent quatre vingt douze (1.425.692) Actions de Catégorie A7, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(viii) un million quatre cent vingt cinq mille six cent quatre vingt douze (1.425.692) Actions de Catégorie A8, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(ix) cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-douze (168.492) Actions de Catégorie B, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(x) cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-douze (168.492) Actions de Catégorie C, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

7.1.2 Les droits de vote attachés aux Actions devront être exécutés ensemble sauf disposition contraire de la loi ou des statuts, les détenteurs des Actions des catégories d'actions différentes n'auront pas de droit de vote séparément sur quelconque sujet.

7.1.3 Selon les conditions et termes prévus par la loi et nonobstant l'autorisation donnée à l'Associé Commandité à l'article 7.2 des présents statuts ("Capital Social Autorisé"), le capital social émis de la Société pourra être augmenté par une décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

7.1.4 Le capital de la Société pourra être diminué par une résolution des Actionnaires qui devra être prise aux conditions requises pour la modification des présents statuts.

##### 7.2 Capital social autorisé

7.2.1 Le Capital social autorisé de la Société, à l'exclusion du capital social émis, est fixé à quatre milliards neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt- treize mille trois cent cinquante-huit euros et vingt-cinq centimes (EUR 4.999.993.358,25), représenté par:

(i) cinquante-six millions deux cent quarante-neuf mille neuf cent trente et une (56.249.931) Actions de Catégorie A1, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(ii) cinquante-six millions deux cent quarante-neuf mille neuf cent trente et un (56.249.931) Actions de Catégorie A2, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(iii) cinquante-six millions deux cent quarante-neuf mille neuf cent trente et un (56.249.931) Actions de Catégorie A3, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(iv) cinquante-six millions deux cent quarante-neuf mille neuf cent trente et un (56.249.931) Actions de Catégorie A4, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(v) cinquante-six millions deux cent quarante-neuf mille neuf cent trente et un (56.249.931) Actions de Catégorie A5, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(vi) cinquante-six millions deux cent quarante-neuf mille neuf cent trente et un (56.249.931) Actions de Catégorie A6, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(vii) cinquante-six millions deux cent quarante-neuf mille neuf cent trente et un (56.249.931) Actions de Catégorie A7, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(viii) cinquante-six millions deux cent quarante-neuf mille neuf cent trente et un (56.249.931) Actions de Catégorie A8, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(ix) vingt-quatre milliards neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quarante-trois mille huit cent trente-six (24.999.943.836) Actions de Catégorie B, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

(x) vingt-quatre milliards neuf cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quarante-trois mille huit cent trente-six (24.999.943.836) Actions de Catégorie C, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune;

7.2.2 Pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, des présents statuts ou, le cas échéant, de la décision de renouveler, d'augmenter ou de diminuer le capital social autorisé conformément au présent Article 7.2 l'Associé Commandité est autorisé par les présentes à émettre des actions, à accorder des options de souscription des actions et à émettre tout autre titre convertible en actions, dans les limites du capital social autorisé, aux personnes et selon les conditions qu'il juge appropriées, et notamment à procéder à une telle émission en supprimant ou limitant le droit préférentiel des actionnaires/de l'actionnaire existant(s) de souscrire les nouvelles actions à émettre.

7.2.3 Cette autorisation pourra être renouvelée une ou plusieurs fois par une décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts, pour une période qui, à chaque fois, ne peut dépasser cinq (5) ans.

7.2.4 Le capital social autorisé de la Société pourra être augmenté ou diminué par une décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires, statuant aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

## **Art. 8. Actions.**

8.1 Le capital social de la Société est divisé en Actions de Catégorie A1, Actions de Catégorie A2, Actions de Catégorie A3, Actions de Catégorie A4, Actions de Catégorie A5, Actions de Catégorie A6, Actions de Catégorie A7, Actions de Catégorie A8, en Actions de Catégorie B, et en Actions de Catégorie C, ayant chacune la même valeur nominale.

### **(1) Actions de Catégorie A1**

(a) Toutes les actions de Catégorie A1 seront identiques à tous les égards. Toutes les actions de Catégorie A1 participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces actions de Catégorie A1. Les actions de Catégorie A1 rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque l'Associé Commandité en décide ainsi, annulées, entraînant ainsi la réduction du nombre d'actions de Catégorie A1 émises.

(b) Chaque action de Catégorie A1 confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

### **(2) Actions de Catégorie A2**

(a) Toutes les actions de Catégorie A2 seront identiques à tous les égards. Toutes les actions de Catégorie A2 participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces actions de Catégorie A2. Les actions de Catégorie A2 rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque l'Associé Commandité en décide ainsi, annulées, entraînant ainsi la réduction du nombre d'actions de Catégorie A2 émises.

(b) Chaque action de Catégorie A2 confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

### **(3) Actions de Catégorie A3**

(a) Toutes les actions de Catégorie A3 seront identiques à tous les égards. Toutes les actions de Catégorie A3 participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces actions de Catégorie A3. Les actions de Catégorie A3 rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque l'Associé Commandité en décide ainsi, annulées, entraînant ainsi la réduction du nombre d'actions de Catégorie A3 émises.

(b) Chaque action de Catégorie A3 confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(4) Actions de Catégorie A4

(a) Toutes les actions de Catégorie A4 seront identiques à tous les égards. Toutes les actions de Catégorie A4 participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces actions de Catégorie A4. Les actions de Catégorie A4 rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque l'Associé Commandité en décide ainsi, annulées, entraînant ainsi la réduction du nombre d'actions de Catégorie A4 émises.

(b) Chaque action de Catégorie A4 confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(5) Actions de Catégorie A5

(a) Toutes les actions de Catégorie A5 seront identiques à tous les égards. Toutes les actions de Catégorie A5 participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces actions de Catégorie A5. Les actions de Catégorie A5 rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque l'Associé Commandité en décide ainsi, annulées, entraînant ainsi la réduction du nombre d'actions de Catégorie A5 émises.

(b) Chaque action de Catégorie A5 confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(6) Actions de Catégorie A6

(a) Toutes les actions de Catégorie A6 seront identiques à tous les égards. Toutes les actions de Catégorie A6 participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces actions de Catégorie A6. Les actions de Catégorie A6 rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque l'Associé Commandité en décide ainsi, annulées, entraînant ainsi la réduction du nombre d'actions de catégorie A6 émises.

(b) Chaque action de Catégorie A6 confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(7) Actions de Catégorie A7

(a) Toutes les actions de Catégorie A7 seront identiques à tous les égards. Toutes les actions de Catégorie A7 participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces actions de Catégorie A7. Les actions de Catégorie A7 rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque l'Associé Commandité en décide ainsi, annulées, entraînant ainsi la réduction du nombre d'actions de Catégorie A7 émises.

(b) Chaque action de Catégorie A7 confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(8) Actions de Catégorie A8

(a) Toutes les actions de Catégorie A8 seront identiques à tous les égards. Toutes les actions de Catégorie A8 participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces actions de Catégorie A8. Les actions de Catégorie A8 rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque l'Associé Commandité en décide ainsi, annulées, entraînant ainsi la réduction du nombre d'actions de Catégorie A8 émises.

(b) Chaque action de Catégorie A8 confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(9) Actions de Catégorie B

(a) Toutes les actions de Catégorie B seront identiques à tous les égards. Toutes les actions de Catégorie B participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces actions de Catégorie B. Les actions de Catégorie B rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque l'Associé Commandité en décide ainsi, annulées, entraînant ainsi la réduction du nombre d'actions de Catégorie B émises.

(b) Chaque action de Catégorie B confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

(10) Actions de Catégorie C

(a) Toutes les actions de Catégorie C seront identiques à tous les égards. Toutes les actions de Catégorie C participent proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces actions de Catégorie C. Les actions de Catégorie C rachetées ou autrement acquises par la Société seront, lorsque l'Associé Commandité en décide ainsi, annulées, entraînant ainsi la réduction du nombre d'actions de Catégorie C émises.

(b) Chaque action de Catégorie C confère à son porteur une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les actionnaires ont le droit de voter.

8.2 Toutes les actions sont des actions rachetables. Les actions rachetables confèrent le même droit de vote que les actions non-rachetables.

Les actions rachetables souscrites et entièrement libérées seront rachetables sur demande de la Société conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Le rachat d'actions ne pourra être effectué qu'en ayant recours aux sommes disponibles à la distribution conformément aux dispositions de l'article 72-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (fonds distribuables, incluant la réserve extraordinaire mise en place suite au versement d'une prime d'émission à la Société) ou en utilisant les produits d'une nouvelle émission d'actions réalisée spécialement en vue du rachat d'actions envisagé. Les actions rachetées ne confèrent pas de droit de vote et ne donnent pas droit aux dividendes ni au boni de liquidation.

8.3 Le droit d'un actionnaire dans les actifs et les bénéfices de la Société est proportionnel au nombre d'actions qu'il détient dans le capital sous réserve des dispositions de l'article 25 des présents statuts.

8.4 Le décès, l'incapacité, la dissolution, la faillite ou tout autre événement similaire concernant tout actionnaire ou l'actionnaire unique n'entraînera pas la dissolution de la Société sans préjudice de l'article 19 des présents statuts.

8.5 La Société pourra, aux conditions et termes prévus par la loi, racheter ou retirer ses propres actions.

8.6 Les actions de la Société sont émises sous forme nominative et ne peuvent pas être converties en actions au porteur.

8.7 Des actions peuvent être émises en fractions inférieures à une action. Les fractions d'actions auront les mêmes droits que les actions entières sur une base proportionnelle, à condition que les actions ne pourront voter que si la somme des fractions d'actions équivaut à une ou plusieurs actions entières.

8.8 Les actions de Catégorie A1, de Catégorie A2, de Catégorie A3, de Catégorie A4, de Catégorie A5, de Catégorie A6, de Catégorie A7, de Catégorie A8, de Catégorie B et de Catégorie C ne sont pas convertibles en d'autres catégories d'actions.

8.9 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision des actionnaires adoptée conformément aux dispositions relatives à la modification des présents statuts.

8.10 Le capital social de la Société pourra être réduit à travers l'annulation d'actions en ce compris par l'annulation d'une ou plusieurs catégories d'actions en rachetant et annulant toutes les actions émises dans la(es) catégorie(s) concernée(s). En cas de rachat et d'annulation de catégories d'actions, de telles annulations et rachats d'actions devront être réalisés (i) d'abord dans l'ordre numérique inversé des actions de catégorie A et ses catégories (en commençant par la catégorie A8, ensuite par la catégorie A7, ensuite par la catégorie A6, et ainsi de suite) et (ii) si il n'existe plus d'actions de catégorie A, dans l'ordre alphabétique (en commençant par les actions de catégorie B, et ensuite les actions de catégorie C).

8.11 Dans le cas où le capital social serait réduit par le rachat et l'annulation d'une catégorie d'actions, dans l'ordre prévu à l'article 8.10, cette catégorie d'actions donnera droit aux détenteurs de ces actions, au pro rata de leur participation dans cette catégorie, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total de l'Annulation tel que déterminé par l'Associé Commandité) et les détenteurs des actions de la catégorie rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal au Montant de la Valeur d'Annulation par Action pour chaque action de la catégorie concernée détenue et annulée.

8.12 La Valeur d'Annulation par Action sera calculée en divisant le Montant Total de l'Annulation par le nombre d'actions de la catégorie d'actions devant être rachetées et annulées.

8.13 Le Montant Total de l'Annulation sera un montant déterminé par l'Associé Commandité sur la base des comptes intermédiaires de la Société arrêtés à une date qui ne saurait être antérieure à huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la catégorie d'actions concernée. Le Montant Total de l'Annulation pour chacune des catégories des Actions de Catégorie A8, des Actions de Catégorie A7, des Actions de Catégorie A6, des Actions de Catégorie A5, des Actions de Catégorie A4, des Actions de Catégorie A3, des Actions de Catégorie A2, des Actions de Catégorie A1, des Actions de Catégorie B, et des Actions de Catégorie C, correspondra au Montant Disponible de la catégorie correspondante au moment de l'annulation de ladite catégorie à moins d'une décision contraire de l'Associé Commandité pour autant que le Montant Total de l'Annulation ne soit jamais plus élevé que le Montant Disponible.

8.14 Le Montant Disponible devra être le montant total du bénéfice net de la Société (en ce compris le bénéfice reporté et les primes d'émission) dans la mesure où les actionnaires de la catégorie d'action considérée auraient eu le droit de bénéficier de distributions de dividendes conformément à l'article 25 des présents statuts, augmenté de (i) toutes réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant, du montant de la réduction du capital et de la réduction de la réserve légale en relation avec la catégorie d'actions à annuler mais diminué par (i) toutes pertes (en ce compris les pertes reportées) et (ii) toutes sommes à placer en réserve(s) non distribuables conformément aux dispositions de la loi ou des présents statuts, chaque fois comme indiqué dans les Comptes Intérimaires adéquates et (iii) tous dividendes cumulés et impayés dans la mesure où le BN n'a pas déjà été diminué (sans double comptage, pour écarter tout doute) de sorte que:  $MD = (BN + B + RC) - (P + RL + DL)$ .

Où: MD = Montant Disponible; BN = bénéfice net (y compris le bénéfice reporté et la prime d'émission); B = toutes réserves librement distribuables; RC = le montant de la réduction du capital et de la réduction de réserve légale en relation avec la catégorie d'actions à annuler; P = toutes pertes (en ce compris les pertes reportées); RL = toutes sommes à placer

en réserve(s) non distribuables conformément aux dispositions de la loi ou des Statuts; DL = dividendes cumulés et impayés dans la mesure où le BN n'a pas déjà été diminué.

8.15 Suite au rachat ou à l'annulation des Actions de la catégorie considérée la Valeur d'Annulation par Action sera exigible et payable par la Société.

#### **Art. 9. Registre des Actions.**

9.1 Un registre des actions sera tenu au siège social de la Société et pourra y être consulté par tout actionnaire de la Société. Ce registre contiendra en particulier le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou son siège social ou principal, le nombre d'actions qu'il détient, l'indication des sommes payées pour ces actions, tout transfert les concernant, les dates de ceux-ci selon l'article 10.4 des présents statuts, ainsi que toutes garanties accordées sur ces actions.

9.2 Chaque actionnaire notifiera son adresse à la Société par lettre recommandée, ainsi que tout changement d'adresse ultérieur. La Société considérera comme exacte la dernière adresse de l'actionnaire qu'elle a reçue.

#### **Art. 10. Propriété et Transfert d'actions.**

10.1 La preuve du titre de propriété concernant les actions peut être établie par l'inscription d'un actionnaire dans le registre des actions. Des certificats de ces inscriptions pourront être émis et signés par le gérant, sur requête et aux frais de l'actionnaire en question.

10.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une action est détenue par plus d'une personne, ces personnes doivent désigner un mandataire unique qui sera considéré comme le seul propriétaire de l'action à l'égard de la Société. Celle-ci a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une telle action jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant propriétaire unique.

10.3 Sans préjudice du fait que l'Associé Commandité doit, à tout moment, détenir au moins une Action de Catégorie A de la Société, les actions sont librement cessibles, sous réserve des conditions et termes prévus par la loi. L'Associé Commandité peut transférer la ou les actions qu'il détient, le cas échéant, inter vivos ou pour cause de mort, à tout commandité qui lui succède qui sera nommé par l'Assemblée Générale des Actionnaires dans les conditions requises pour toute modification des présents statuts.

10.4 Toute cession d'action sera opposable à la Société et aux tiers soit par l'enregistrement d'une déclaration de cession dans le registre des actions, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, soit sur notification de la cession à la Société, ou par l'acceptation de la cession par la Société, en vertu desquels l'Associé Commandité peut enregistrer ladite cession dans le registre des actions.

10.5 La Société, par l'intermédiaire de son Associé Commandité, peut aussi accepter et inscrire dans le registre des actions toute cession à laquelle toute correspondance ou tout autre document fait référence et établit les consentements du cédant et du cessionnaire.

### **Assemblée générale des actionnaires**

#### **Art. 11. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires.**

11.1 Les actionnaires de la Société exercent leurs droits collectifs dans l'Assemblée Générale des Actionnaires, qui constitue un des organes de la Société.

11.2 L'Assemblée Générale des Actionnaires est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la loi et par les présents statuts. Dans les limites prévues par la loi, toutes les résolutions sont valablement adoptées si elles sont approuvées par l'Associé Commandité.

#### **Art. 12. Convocation de l'Assemblée Générale des Actionnaires.**

12.1 L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société peut à tout moment être convoquée, selon le cas, par l'Associé Commandité ou par le conseil de surveillance, pour être tenue au lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

12.2 L'Assemblée Générale des Actionnaires doit obligatoirement être convoquée, selon le cas, par l'Associé Commandité ou par le conseil de surveillance, lorsqu'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société en fait la demande écrite auprès du gérant ou du conseil de surveillance, en y indiquant l'ordre du jour. Dans ce cas, l'Assemblée Générale des Actionnaires doit être convoquée par l'Associé Commandité ou par le conseil de surveillance afin d'être tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande au lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

12.3 L'Associé Commandité ou le commissaire(s) aux comptes, selon le cas, doit convoquer une assemblée générale annuelle des actionnaires dans un délai de six (6) mois à partir de la clôture de l'année sociale de la Société, qui doit être tenue dans la commune où le siège social de la Société est situé ou dans un autre lieu tel que spécifié dans l'avis de convocation à cette assemblée. L'assemblée générale annuelle des actionnaires est tenue le deuxième mardi du mois de mai à 10.30 heures. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue le jour ouvrable suivant.

12.4 L'avis de convocation à toute Assemblée Générale des Actionnaires doit contenir l'ordre du jour, le lieu, la date et l'heure de l'assemblée. Cet avis doit être envoyé à chaque actionnaire par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant la date prévue de l'assemblée.

12.5 Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société peuvent requérir du gérant l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute Assemblée Générale des Actionnaires. Ces demandes doivent être envoyées au siège social de la Société par lettre recommandée au moins cinq (5) jours avant la date prévue de l'assemblée.

12.6 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une Assemblée Générale des Actionnaires et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale des Actionnaires peut être tenue sans convocation préalable.

### **Art. 13. Conduite de l'Assemblée Générale des Actionnaires.**

13.1 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à toute Assemblée Générale des Actionnaires, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun étant désigné par l'Assemblée Générale des Actionnaires, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient actionnaires. Le bureau de l'assemblée s'assure spécialement que l'assemblée soit tenue conformément aux règles applicables et, en particulier, en accord avec celles relatives à la convocation, aux exigences de majorité, au décompte des votes et à la représentation des actionnaires.

13.2 Une liste de présence doit être tenue à toute Assemblée Générale des Actionnaires.

#### **13.3 Quorum**

Sauf exigence contraire prévue par la loi ou par les présents statuts, le quorum requis pour les délibérations (autre que les ajournements) de l'Assemblée Générale des Actionnaires sera atteint dès lors que les personnes présentes détiennent (ou représentent) 20 % du capital social émis par la Société; sous réserve que, si une Assemblée Générale des Actionnaires est ajournée suite à une absence de quorum, une deuxième Assemblée Générale des Actionnaires peut être convoquée (sous réserve que les actionnaires soient convoqués au moins huit jours calendaires avant) pour laquelle aucun quorum ne sera requis pour agir et délibérer valablement.

#### **13.4 Vote**

13.4.1 Chaque action donne droit à un (1) vote, sous réserve des dispositions de la loi.

13.4.2 Sauf exigence contraire de la loi ou des présents statuts, les décisions d'une Assemblée Générale des Actionnaires valablement convoquée seront adoptées à la majorité simple des votes valablement exprimés, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

13.5 Un actionnaire peut agir à toute Assemblée Générale des Actionnaires en désignant une autre personne, actionnaire ou non, comme son mandataire, par procuration écrite et signée, transmise par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une copie de cette procuration en étant une preuve suffisante. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les actionnaires.

13.6 Tout actionnaire qui prend part à une Assemblée Générale des Actionnaires par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à l'assemblée s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à l'assemblée, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité. La présence de cet actionnaire sera mentionnée sur la liste de présence par le bureau de l'assemblée.

13.7 L'Associé Commandité peut déterminer toutes les autres conditions à remplir par les actionnaires pour pouvoir prendre part à toute Assemblée Générale des Actionnaires.

### **Art. 14. Modification des statuts.**

14.1 Sous réserve des termes et conditions prévus par la loi, les présents statuts peuvent être modifiés par une décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires, adoptée à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés lors d'une assemblée où au moins la moitié du capital social émis de la Société est présente ou représentée au premier vote. Au second vote, la décision sera adoptée à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés lors de l'assemblée, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

14.2 Toute modification aux présents statuts ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par l'Associé Commandité, sauf disposition contraire des présents statuts.

### **Art. 15. Report des assemblées générales des actionnaires.**

15.1 Sous réserve dispositions de la loi, l'Associé Commandité peut reporter jusqu'à quatre (4) semaines toute Assemblée Générale des Actionnaires déjà engagée, y compris toute Assemblée Générale des Actionnaires convoquée pour décider d'une modification des statuts. Le gérant doit reporter toute Assemblée Générale des Actionnaires déjà engagée si tel est demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital social émis de la Société. Par un tel report d'une Assemblée Générale des Actionnaires déjà engagée, toute décision déjà adoptée lors de cette assemblée sera annulée.

### **Art. 16. Procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires.**

16.1 Le bureau de toute Assemblée Générale des Actionnaires rédige le procès-verbal de l'assemblée, qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout actionnaire qui en fait la demande.

16.2 Toute copie et extrait de procès-verbaux originaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers, doivent être certifiés conformes à l'original par le notaire ayant la garde de l'acte authentique, dans le cas où l'assemblée a été inscrite dans un acte notarié, ou signés par le gérant.

## E. Gestion

### Art. 17. Pouvoirs de l'Associé Commandité.

17.1 La société sera gérée par Monier Holdings GP S.A., en sa capacité d'Associé Commandité en charge de la gestion de la société. Les autres actionnaires ne participeront pas et n'interféreront pas dans la gestion de la société et s'abstiendront d'agir pour le compte de la Société d'une quelconque manière.

17.2 Le gérant est investi des pouvoirs les plus larges pour prendre toutes actions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs que la loi ou les présents statuts réservent à l'Assemblée Générale des Actionnaires.

17.3 La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou par acte sous seing privé à toute personne agissant seule ou conjointement avec d'autres personnes comme mandataire de la Société.

**Art. 18. Remplacement de l'Associé Commandité.** L'Associé Commandité peut être révoqué et remplacé à tout moment, sans préavis ni cause, par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires, adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts, avec l'accord de l'Associé Commandité dont le mandat de gérant sera révoqué.

**Art. 19. Vacance de l'Associé Commandité.** En cas de mort, d'incapacité légale ou de toute autre situation empêchant l'Associé Commandité d'agir en tant que responsable de la gestion de la Société, cette dernière ne sera pas immédiatement dissoute ou mise en liquidation, pour autant que le conseil de surveillance nomme, sans délai, un administrateur, lequel n'aura pas besoin d'être un actionnaire, afin qu'il réalise les actes de gestion urgents et les actes simples administratifs, jusqu'à ce que soit tenue une Assemblée Générale des Actionnaires, que ce responsable convoquera dans un délai de quinze (15) jours suivant sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires nommeront un nouvel Associé Commandité. Faute d'avoir procédé à cette nomination, la Société devra être dissoute ou devra changer de forme légale.

### Art. 20. Résolutions écrites.

20.1 L'Associé Commandité devra produire et signer par écrit ses décisions.

20.2 Toute copie et extrait des résolutions écrites originales destinées à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrées à un tiers doivent être signées par le gérant.

**Art. 21. Rapports avec les tiers.** La Société est valablement engagée vis-à-vis des tiers, en toute circonstance, par la seule signature de l'Associé Commandité ou par la ou les signatures de toute(s) autre(s) personne(s) à qui l'Associé Commandité a octroyé un tel pouvoir de signature.

## F. Surveillance de la société

### Art. 22. Commissaire(s) aux comptes statutaires - Réviseur(s) d'entreprises.

22.1 Les opérations de la Société seront surveillées par un conseil de surveillance composé d'au moins trois (3) membres, actionnaires ou non, parmi lesquels sera désigné un président. Il désignera également un secrétaire qui ne doit pas nécessairement être actionnaire ou membre du conseil de surveillance.

22.2 L'Assemblée Générale des Actionnaires détermine le nombre de commissaire(s) aux comptes, nomme ceux-ci et fixe la rémunération et la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans. Un ancien commissaire aux comptes ou un commissaire aux comptes sortant peut être réélu par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

22.3 Tout commissaire aux comptes statutaire peut être démis de ses fonctions à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

22.4 Dans l'hypothèse où le nombre de commissaires aux comptes serait réduit de plus de la moitié pour cause de décès ou autre, l'Associé Commandité doit convoquer l'Assemblée Générale des Actionnaires sans délai afin de combler ces vacances.

22.5 Les commissaires aux comptes ont un droit illimité de surveillance permanente et de contrôle sur toutes les opérations de la Société.

22.6 Les commissaires aux comptes peuvent être assistés par un expert pour vérifier les livres et les comptes de la Société. Cet expert doit être approuvé par la Société.

22.7 Le conseil de surveillance sera convoqué par son président ou par deux (2) de ses membres au lieu indiqué dans la notification décrite au paragraphe suivant.

22.8 Une notification écrite de toute assemblée du conseil de surveillance sera remise aux commissaires aux comptes au moins vingt-quatre (24) heures avant la date de l'assemblée par courrier, fax ou courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les raisons de cette urgence devra être précisée dans l'avis de convocation de l'assemblée. Il pourra être renoncé à un avis de convocation par courrier, par fax ou courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une simple copie suffisant à faire foi. Des avis de convocations distincts ne seront pas requis pour les assemblées qui se tiennent à l'heure et aux lieux indiqués dans un programme précédemment adopté par résolution du conseil de surveillance. Aucune convocation ne sera requise si tous

les commissaires aux comptes sont présents ou représentés à une assemblée du conseil de surveillance ou si des décisions sont prises par écrits conformément aux présents statuts.

22.9 Le président du conseil de surveillance présidera toutes les assemblées de ce conseil. En son absence, le conseil de surveillance nommera un autre membre du conseil de surveillance en tant que président pro tempore.

#### 22.10 Quorum

Le conseil de surveillance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres sont présents or représentés.

#### 22.11 Vote

Les résolutions sont prises à la majorité des votes des membres présents ou représentés à cette assemblée, le président n'ayant pas de voix prépondérante.

22.12 Tout membre du conseil de surveillance peut agir lors d'une assemblée de ce conseil en nommant un autre membre en tant que mandataire, par courrier, par fax, par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une simple copie faisant foi. Un membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

22.13 Tout membre du conseil de surveillance pourra participer à une réunion du conseil de surveillance au moyen d'une conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication semblable permettant l'identification de ce commissaire aux comptes ainsi qu'à l'ensemble des personnes prenant part à l'assemblée de s'entendre mutuellement. La participation à une assemblée par ces moyens de communication équivaut à la participation à cette assemblée pour les calculs de quorum et majorité. Une assemblée du conseil de surveillance tenue par ces moyens de communication sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société.

22.14 Le conseil de surveillance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions écrites ayant le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion du conseil de surveillance dûment convoqué et s'étant régulièrement tenu. Ces résolutions écrites sont considérées être adoptées une fois datées et signées par tous les commissaires aux comptes sur un document unique ou sur des documents séparés, une copie d'une signature originale envoyée par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication faisant foi. Le document unique avec toutes les signatures ou, le cas échéant, les actes séparés signés par chaque commissaire aux comptes, constitueront l'acte prouvant l'adoption des résolutions, et la date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

22.16 Le secrétaire ou, si aucun secrétaire n'a été nommé, le président rédigera le procès-verbal de l'assemblée du conseil de surveillance, lequel sera signé par le président et le secrétaire, le cas échéant.

22.16 Toute copie et extrait de procès-verbaux originaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers sera signé par le président du conseil de surveillance ou par deux de ses membres.

22.17 Dans l'hypothèse où la Société remplirait deux (2) des trois (3) critères stipulés dans le premier paragraphe de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le Registre de Commerce et des Sociétés et sur la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, pour la durée prévue à l'article 36 de cette même loi, les commissaires aux comptes sont remplacés par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises, nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires, qui détermine la durée de son/leur mandat.

### Exercice - Bénéfices - Dividendes provisoires

**Art. 23. Exercice social.** L'exercice de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

#### Art. 24. Bénéfices.

24.1 Le total de l'actif et le total des produits du compte de résultat, après déduction des frais, coûts, amortissement, charges et provisions, constitue le bénéfice annuel net de la Société.

24.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, au moins cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

24.3 Les sommes allouées à la Société par un actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'actionnaire accepte cette affectation.

24.4 En cas de réduction de capital, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social émis.

24.5 Sous réserve des dispositions de la loi, le surplus du bénéfice net sera exclusivement distribué aux actionnaires, conformément à l'article 25 ci-dessous.

**Art. 25. Distributions.** Les distributions de bénéfices, telles que décidées de temps en temps par l'Assemblée Générale des Actionnaires, conformément aux dispositions de l'Article 24.5 des présents statuts (chacune, une «Distribution»), seront réparties entre les détenteurs d'Actions de Catégorie A1, les détenteurs d'Actions de Catégorie A2, les détenteurs d'Actions de Catégorie A3, les détenteurs d'Actions de Catégorie A4, les détenteurs d'Actions de Catégorie A5, les détenteurs d'Actions de Catégorie A6, les détenteurs d'Actions de Catégorie A7, les détenteurs d'Actions de Catégorie A8, les détenteurs d'Actions de Catégorie B et les détenteurs d'Actions de Catégorie C de la manière suivante:

#### 25.1. Attributions générales aux Actions de Catégorie A

- (i) Les détenteurs d'Actions de Catégorie A1 recevront des dividendes lors de chaque Distribution d'un montant égal à zéro virgule douze pourcent (0,12%) de la valeur nominale des actions de Catégorie A1 qu'ils détiennent;
- (ii) Les détenteurs d'Actions de Catégorie A2 recevront des dividendes lors de chaque Distribution d'un montant égal à zéro virgule treize pourcent (0,13%) de la valeur nominale des actions de Catégorie A2 qu'ils détiennent;
- (iii) Les détenteurs d'Actions de Catégorie A3 recevront des dividendes lors de chaque Distribution d'un montant égal à zéro virgule quatorze pourcent (0,14%) de la valeur nominale des actions de Catégorie A3 qu'ils détiennent;
- (iv) Les détenteurs d'Actions de Catégorie A4 recevront des dividendes lors de chaque Distribution d'un montant égal à zéro virgule quinze pourcent (0,15%) de la valeur nominale des actions de Catégorie A4 qu'ils détiennent;
- (v) Les détenteurs d'Actions de Catégorie A5 recevront des dividendes lors de chaque Distribution d'un montant égal à zéro virgule seize pourcent (0,16%) de la valeur nominale des actions de Catégorie A5 qu'ils détiennent;
- (vi) Les détenteurs d'Actions de Catégorie A6 recevront des dividendes lors de chaque Distribution d'un montant égal à zéro virgule dix-sept pourcent (0,17%) de la valeur nominale des actions de Catégorie A6 qu'ils détiennent;
- (vii) Les détenteurs d'Actions de Catégorie A7 recevront des dividendes lors de chaque Distribution d'un montant égal à zéro virgule dix-huit pourcent (0,18%) de la valeur nominale des actions de Catégorie A7 qu'ils détiennent;
- (viii) Les détenteurs d'Actions de Catégorie A8 recevront des dividendes lors de chaque Distribution d'un montant égal à zéro virgule dix-neuf pourcent (0,19%) de la valeur nominale des actions de Catégorie A8 qu'ils détiennent.

#### 25.2. Distribution du restant

(i) Avant la Date de Réalisation de Catégorie B, les détenteurs de la dernière catégorie d'Actions de Catégorie A existantes à ce moment là (c'est-à-dire, en commençant par les Actions de Catégorie A8, dans le cas où les Actions de Catégorie A8 n'existent pas par les Actions de Catégorie A7 et ainsi de suite), et dans le cas où il n'existe plus d'Actions de Catégorie A les détenteurs des Actions de Catégorie B, et dans le cas où il n'existe plus d'Actions de Catégorie B les détenteurs des Actions de Catégorie C, se verront attribuer le reste de toute Distribution décidée et partiellement allouée conformément aux dispositions de l'article 25.1. des présents statuts, et le restant de toute Distribution sera distribué à ces détenteurs d'Actions de Catégorie A, ou le cas échéant, aux détenteurs d'Actions de Catégorie B ou aux détenteurs d'Actions de Catégorie C, au pro rata du nombre Actions détenues par chacun d'entre eux dans la dernière catégorie d'Actions de Catégorie A ou, selon le cas, dans la catégorie d'Actions de Catégorie B ou C.

(ii) Dès la survenance de la Date de Réalisation de Catégorie B, et à la condition que la Date de Réalisation de Catégorie C ne soit pas survenue, seuls les détenteurs de la dernière catégorie numérique d'Actions de Catégorie A existantes à cette date (en commençant par les Actions de Catégorie A8, dans le cas où il n'existe plus d'Actions de Catégorie A8, par les Actions de Catégorie A7 et ainsi de suite) et les détenteurs d'Actions de Catégorie B recevront le reste de toute Distribution décidée et partiellement allouée conformément aux dispositions de l'article 25.1. des présents statuts, et le reste de toutes Distributions sera distribué à ceux détenteurs d'Actions de Catégorie A et de Catégorie B et celles-ci seront réparties comme suit:

(a) Tout d'abord, elles seront faites pari passu et au pro rata aux détenteurs d'Actions de Catégorie B, jusqu'à ce que ces actionnaires aient perçu les Distributions relatives à chaque Action de Catégorie B ainsi détenues d'un montant égal à toutes les autres Distributions perçues par chaque détenteur d'Actions de Catégorie A de toutes les catégories des Actions de Catégorie A avant la survenance de la Date de Réalisation de Catégorie B (le cas échéant);

(b) Ensuite, elles seront faites pari passu aux détenteurs de la dernière catégorie numérique d'Actions de Catégorie A existantes à cette date (en commençant par les Actions de Catégorie A8, dans le cas où il n'existe plus d'Actions de Catégorie A8, par les Actions de Catégorie A7 et ainsi de suite) et les détenteurs d'Actions de Catégorie B au pro rata, sur la base du nombre d'Actions de Catégorie A de toutes les catégories des Actions de Catégorie A, et/ou de Catégorie B respectivement détenues par chaque détenteur.

(iii) Dès la survenance de la Date de Réalisation de Catégorie C, les détenteurs de la dernière catégorie numérique d'Actions de Catégorie A existantes à cette date (en commençant par les Actions de Catégorie A8, dans le cas où il n'existe plus d'Actions de Catégorie A8, par les Actions de Catégorie A7 et ainsi de suite) et les détenteurs d'Actions de Catégorie B et tous les détenteurs d'Actions de Catégorie C recevront le restant de toute Distribution, conformément aux dispositions de l'article 25.1. des présents statuts, et le reste de toute Distribution sera réparti entre lesdits détenteurs d'actions de Catégorie A, B et C comme suit:

(a) Tout d'abord, elles seront faites pari passu et au pro rata aux détenteurs d'Actions de Catégorie B, jusqu'à ce que ces détenteurs aient perçu en totalité des Distributions relatives à chaque Action de Catégorie B ainsi détenue (en tenant compte de toutes les Distributions perçues en application de l'Article 25.1. des présents statuts) égales à toutes les Distributions faites en relation avec chacune des Actions de Catégorie A de toutes catégories d'Actions de Catégorie A avant la survenance de la Date de Réalisation de la Catégorie C (le cas échéant);

(b) Ensuite, elles seront faites pari passu et au pro rata aux détenteurs d'Actions de Catégorie C jusqu'à ce que ces détenteurs aient perçu les Distributions relatives à chaque Action de Catégorie C ainsi détenue égales à toutes les Distributions faites en relation avec chacune des Actions de Catégorie A de toutes catégories d'Actions de Catégorie A avant la survenance de la Date de Réalisation de Catégorie C (le cas échéant);

(c) Enfin, elles seront faites pari passu aux détenteurs de la dernière catégorie numérique d'Actions de Catégorie A existantes à cette date (en commençant par les Actions de Catégorie A8, dans le cas où il n'existe plus d'Actions de

Catégorie A8, par les Actions de Catégorie A7 et ainsi de suite) et les détenteurs d'Actions de Catégorie B et aux détenteurs d'Actions de Catégorie C au prorata, sur la base du nombre d'Actions de Catégorie A, de Catégorie B et/ou de Catégorie C respectivement détenues par chaque détenteur.

**Art. 26. Dividendes intérimaires - Prime d'émission.** Aux conditions et termes prévus par la loi, l'Associé Commandité pourra procéder à la distribution de dividendes intérimaires. Pour éviter toute confusion, il est précisé que les détenteurs d'Actions de Catégorie B et C ne sont pas habilités à recevoir des dividendes intérimaires avant, respectivement, la Date de Réalisation de Catégorie B et avant la Date de Réalisation de Catégorie C.

La prime d'émission, le cas échéant, est librement distribuable aux actionnaires par une résolution des actionnaires ou de l'Associé Commandité, sous réserve de toute disposition légale concernant l'inaliénabilité du capital social et de la réserve légale.

## Liquidation

### Art. 27. Liquidation.

27.1 Sans préjudice de l'article 2 des présents statuts, dans le cas de perte équivalente à la moitié du capital social de la Société, l'Associé Commandité convoquera l'Assemblée Générale des Actionnaires, qui devra se tenir dans une période n'excédant pas les deux (2) mois de la date à laquelle cette perte est apparue ou aurait dû être constatée par l'Associé Commandité. L'Assemblée Générale des Actionnaires délibérera sur la dissolution de la Société, si elle le juge souhaitable, dans les formes requises pour la modification des présents statuts.

27.2 Les mêmes règles seront applicables dans le cas où la perte équivaut au moins les trois quart du capital social de la Société. La dissolution n'aura lieu que si elle est décidée par un quart des voix valablement enregistrées à l'assemblée générale.

27.3 La liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires qui décide de la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun.

27.4 La liquidation sera faite conformément à la loi Luxembourgeoise applicable. Après le paiement de toutes les dettes, toutes les charges de la Société et dépenses liées à la liquidation, le boni de liquidation sera distribué aux actionnaires en conformité d'avec et afin de parvenir de manière générale au même résultat économique que les règles de distributions fixées dans le cas de distribution de dividendes. A la fin de la procédure de liquidation, tout montant qui n'aura pas été réclamé par les actionnaires sera reversé à la Caisse des Consignations, laquelle les mettra à la disposition des actionnaires durant la période prévue par la loi. Après cette période, le solde reviendra à l'Etat Luxembourgeois.

## Loi applicable

**Art. 28. Loi applicable.** Les présents statuts doivent être lus et interprétés selon le droit luxembourgeois, auquel ils sont soumis. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.

## Frais et Dépenses

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombe à la Société en raison de cet acte est évalué à environ EUR 2.500,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de ces mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les comparants ont signés avec le notaire le présent acte.

Signé: C. KRÖGER, I. DABAJ, G. GERSTBERGER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 avril 2014. Relation: LAC/2014/18844. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014071551/1639.

(140083728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

**International Medical Technology Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 5.000.000,00.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 179.254.

In the year two thousand and fourteen, on the thirtieth of April.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

1. Dr. Bartholomäus Stefan Maria LIPP, Doctor, born on 27 August 1961 in Hannover, Germany, with professional address at 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxembourg;

2. Mr Jörg HUBRIG, Businessman, born on 26 April 1969 in Kiel, Germany, with professional address at 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxembourg; and

3. Mr Jörn STEIGER, Businessman, born on 22 October 1966 in Remscheid, Germany, with professional address at 5, Rue Goethe, L -1637 Luxembourg

All here represented by Mr Gianpiero SADDI, employee, residing professionally in Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo,

by virtue of three proxies given on the 2<sup>nd</sup> of April, 2014

The said proxies initialled "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties have requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing parties are the sole partners of International Medical Technology Holding S.à r.l., a "société à responsabilité limitée" with registered office at L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe, R.C.S. Luxembourg B 179.254.

incorporated by deed of the undersigned notary, on July 23, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2367 of September 25, 2013.

The capital of the company is fixed at eighteen thousand Euro (EUR 18.000,-) represented by eighteen thousand (18,000) shares with a par value of one Euro (EUR 1,-) each, entirely paid in.

The agenda of the meeting is the following:

1.- Increase of the subscribed capital by an amount of four million nine hundred and eighty-two thousand euro (4,982,000.- EUR),

so as to raise it from its present amount of eighteen thousand euro (18,000.- EUR) to five million euro (5,000,000.- EUR),

by issuing four million nine hundred and eighty-two thousand euro (4,982,000.- EUR) new shares with a par value of one euro (1.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts,

to be fully paid up in kind and to be subscribed by the actual shareholders at the prorata of their actual detention as follows:

1. for 1,660,667 new shares by Dr. Bartholomäus Stefan Maria LIPP, Doctor, born on 27 August 1961 in Hannover, Germany, with professional address at 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxembourg;

2. for 1,660,666 new shares by Mr Jörg HUBRIG, Businessman, born on 26 April 1969 in Kiel, Germany, with professional address at 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxembourg; and

3. for 1,660,667 new shares by Mr Jörn STEIGER, Businessman, born on 22 October 1966 in Remscheid, Germany, with professional address at 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxembourg

2.- Subsequent amendment of article 5 of the By-Laws with respect of the aforesaid increase of capital.

The appearing parties take by unanimous vote the following resolutions:

*First resolution*

The partner resolves to increase the subscribed capital-four million nine hundred and eighty-two thousand euro (4,982,000.- EUR),

so as to raise it from its present amount of eighteen thousand euro (18,000.- EUR) to five million euro (5,000,000.- EUR),

by issuing four million nine hundred and eighty-two thousand euro (4,982,000) new shares with a par value of one euro (1.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

*Subscription and payment*

The four million nine hundred and eighty-two thousand (4,982,000) new shares with a par value of one euro (1.- EUR) each have been subscribed by the actual shareholders, all here represented by Gianpiero SADDI, prenamed, at the prorata of their actual detention, as follows:

1. for 1,660,667 new shares by Dr. Bartholomäus Stefan Maria LIPP, Doctor, born on 27 August 1961 in Hannover, Germany, with professional address at 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxembourg;

2. for 1,660,666 new shares by Mr Jörg HUBRIG, Businessman, born on 26 April 1969 in Kiel, Germany, with professional address at 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxembourg; and

3. for 1,660,667 new shares by Mr Jörn STEIGER, Businessman, born on 22 October 1966 in Remscheid, Germany, with professional address at 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxembourg,

and have been fully paid up in kind by each subscribers, by the transfer of:

“Die Einbringung von Sachwerten bzw Veterinär Zellen und das fertige Produkt IAMAXX. Diese umfasst folgende Werte:

- IAMAXX-Next Generation Immuntherapie
- Veterinär - Zell Therapie”

as it has been evidenced to the undersigned notary.

The above mentioned subscribers further stated that a report has been drawn up by the subscribers pursuant to a general meeting decision of April 29, 2014 with attachments, wherein the contributions are described and valued (the “Report”).

The Report, which after having been signed “ne varietur” by the Shareholders as above represented and the undersigned notary, will remain attached to the present deed.

#### *Second resolution*

The shareholders resolve to amend article 5, 1<sup>st</sup> paragraph of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

"The Company's capital is set at five million euro (EUR 5,000,000), represented by five million (5,000,000) shares with a par value of one euro (1.- EUR) each."

#### *Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, is estimated to be approximately four thousand euro (EUR 4,000).

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a German translation and that in case of any divergence between the English and the German text, the English text shall be prevailing.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

#### **Follows the german version of the present deed**

Im Jahre zweitausendvierzehn, am dreissigsten April.

Vor dem unterschriebenen Notar Martine SCHAEFFER, im Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1. Herr Dr. Bartholomäus Stefan Maria LIPP, Mediziner, geboren am 27. August 1961 in Hannover, Deutschland und mit beruflicher Adresse in 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxembourg;

2. Herr Jörg HUBRIG, Unternehmer, geboren am 26. April 1969 in Kiel, Deutschland und mit beruflicher Adresse 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxembourg; und

3. Herr Jörn STEIGER, Unternehmer, geboren am 22. Oktober 1966 in Remscheid, Deutschland und mit beruflicher Adresse 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxembourg,

Alle drei hier vertreten durch H. Gianpiero SADDI, Notarschreiber, wohnhaft beruflich in Luxemburg, 74, Avenue Victor Hugo,

aufgrund drei privatschriftlichen Vollmachten ausgestellt am 2. April 2014.

Die vorerwähnten Vollmachten bleiben, nach Paraphierung „ne varietur“ durch die erschienenen Parteien und den beurkundenden Notar, vorliegender Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben hinterlegt zu werden.

Diese Komparenten ersuchten den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

Die erschienenen Komparenten sind die einzigen Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "International Medical Technology Holding S.à r.l." mit Sitz in L-1637 Luxembourg, 2, rue Goethe, R.C.S. Luxemburg B 179.254.

gegründet durch Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 23. Juli 2013, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2367 vom 25. September 2013.

Das Gesellschaftskapital beträgt achtzehntausend Euro (18.000.-EUR), aufgeteilt in achtzehntausend (18.000) Anteile zu je ein Euro (EUR 1.-), vollständig eingezahlt.

Die Tagesordnung folgende Punkte umfasst:

1. Erhöhung des Kapitals in Höhe von EUR 4.982.000 (vier Millionen neunhundertzweiundachtzigtausend Euro) von ursprünglich EUR 18.000 (achtzehntausend Euro) auf EUR 5.000.000 (fünf Millionen Euro) durch die Ausgabe von 4.982.000 (vier Millionen neunhundertzweiundachtzig Tausend) neuen Aktien mit einem Nennwert von je EUR 1 (ein Euro).

2. Zeichnung und Volleinzahlung durch Sacheinlage der 4.982.000 (vier Millionen neunhundertzweiundachtzigtausend Euro) neuen Aktien durch die jetzigen Gesellschafter wie folgt:

- 1.660.667 neuen Aktien durch Dr. Bartholomäus Stefan Maria LIPP, Doctor, geboren am 27. August 1961 in Hannover (D), mit beruflicher Adresse in 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxemburg;

- 1.660.666 neuen Aktien durch Herrn Jörg HUBRIG, Geschäftsmann, geboren am 26. April 1969 in Kiel (D), mit beruflicher Adresse in 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxemburg; and

- 1.660.667 neuen Aktien durch Herrn Jörn STEIGER, Geschäftsmann, geboren am 22. October 1966 in Remscheid (D), mit beruflicher Adresse in 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxemburg.

2.- Anpassung von Artikel 5 der Satzung.

Die erschienenen Komparenten fassen die folgenden Beschlüsse:

#### *Erster Beschluss*

Die Gesellschafter beschließen das Gesellschaftskapital um EUR 4.982.000 (vier Millionen neunhundertzweiundachtzigtausend Euro) zu erhöhen,

um es von ursprünglich EUR 18.000 (achtzehntausend Euro) auf EUR 5.000.000 (fünf Millionen Euro) zu bringen,

durch die Ausgabe von 4.982.000 (vier Millionen neunhundertzweiundachtzig Tausend) neuen Aktien mit einem Nennwert von je EUR 1 (ein Euro).

ausgestattet mit denselben Rechten und Pflichten wie die bereits existierenden Anteile.

#### *Unterzeichnung und Einzahlung*

Die 4.982.000 (vier Millionen neunhundertzweiundachtzig Tausend) neuen Aktien mit einem Nennwert von je EUR 1 (ein Euro) wurden von den vorgenannten Gesellschafter, hier vertreten durch Gianpiero SADDI, wie folgt gezeichnet:

- 1.660.667 neuen Aktien durch Dr. Bartholomäus Stefan Maria LIPP, Doctor, geboren am 27. August 1961 in Hannover (D), mit beruflicher Adresse in 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxemburg;

- 1.660.666 neuen Aktien durch Herrn Jörg HUBRIG, Geschäftsmann, geboren am 26. April 1969 in Kiel (D), mit beruflicher Adresse in 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxemburg; and

- 1.660.667 neuen Aktien durch Herrn Jörn STEIGER, Geschäftsmann, geboren am 22. October 1966 in Remscheid (D), mit beruflicher Adresse in 5, Rue Goethe, L - 1637 Luxemburg.

und voll einbezahlt durch Sacheinlage wie folgt:

“Die Einbringung von Sachwerten bzw Veterinär Zellen und das fertige Produkt IMAXX. Diese Einbringung umfasst folgende Werte:

- IMAXX-Next Generation Immuntherapie

- Veterinär - Zell Therapie”

Der Beweis der Einzahlung wurde dem Notar mittels Gessellschafterbeschluss vom 29. April 2014 inklusiv Beilagen, welche paraphiert "ne varietur“ durch die Erschienenen wie obenerwähnt vertreten, dem gegenwärtigen Protokoll beigefügt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

#### *Zweiter Beschluss*

Infolge dieser Kapitalerhöhung beschließen die Gesellschafter Artikel 5, Absatz 1 der Statuten abzuändern und ihm folgenden Wortlaut zu geben:

„Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf fünf Millionen Euro (5.000.000.- EUR), eingeteilt in fünf Millionen (5.000.000) Anteile mit einem Nennwert von ein Euro (1.- EUR).“

Der Unterzeichneter Notar, der die englische Sprache versteht und auch schreibt, fügt hiermit an, dass die erschienen Personen eine deutsche Fassung der Englischen haben folgen lassen.

Bei etwaigen Nichtübereinstimmungen der in die deutsche Sprache übersetzten Fassung hat die englische Fassung Vorrang.

Worüber Urkunde, Aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an den Erschienenen wie oben erwähnt vertreten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 mai 2014. Relation: LAC/2014/21624. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 15 mai 2014.

Référence de publication: 2014071469/168.

(140082936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

**Cordius, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 105.128.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2014.

Référence de publication: 2014069541/10.

(140081650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

**Alexandre - Picco, S.n.c., Société en nom collectif.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 140, avenue du Dix Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 187.002.

STATUTS

L'an deux mille quatorze, le 15 mai 2014

Sous seing privé à Luxembourg

entre les soussignés:

1. Madame Camille Alexandre Gouiffes,

entrepreneur sociale, née le 25/11/1982 à Bois Guillaume (F) demeurant au 4, rue Louis XIV, 1948 Luxembourg

2. Madame Cristina Picco,

entrepreneur sociale, née le 13/03/1976 à Pordenone (I), demeurant au 140, av. du X Septembre, 2550 Luxembourg

Il a été constitué une société en nom collectif dont les statuts ont été arrêtés comme suit.

**Titre I<sup>er</sup>. Dénomination - Siège social - Objet -Durée - Capital social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les constituants et tous ceux qui pourront devenir associés par la suite une société en nom collectif qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La dénomination de la société est "Alexandre - Picco, S.n.c."

**Art. 3.** Le siège social de la société est établi au 140, av. du X Septembre; L-2550 Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La société pourra établir des succursales et des agences dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

**Art. 4.** La société a pour objet la commercialisation de vêtements et d'accessoires de mode et d'une manière générale toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

**Art. 5.** La société a été constituée pour une durée indéterminée. Le décès, l'interdiction, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ou gérant ne mettent pas fin à la société. Dans le cas où la société est composée de plus de deux associés, la décision de dissoudre la société sera prise lors d'une assemblée générale extraordinaire par tous les associés actifs.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à 5.000 Euro (Cinq mille euros), représenté par 100 (cent) parts sociales de 50 euro (cinquante euros) chacune.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) Madame Alexandre, ..... 50 parts (2.500 Euro)

2) Madame Picco, ..... 50 parts (2.500 Euro)

Total: ..... 100 parts (5.000 Euro)

Toutes les parts ont été libérées en numéraire, de sorte que la somme de 5.000 euros (Cinq mille euros) se trouve à la disposition de la société, ce qui a été certifié par les constituants.

**Art. 7.** Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés représentant l'intégralité du capital social.

Elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément de tous les associés survivants.

En cas de cession de parts d'un associé, les associés restants décident de la manière de répartir les parts entre eux. Dans le cas où il n'est pas possible de parvenir à un accord sur la cession des parts, les associés restants ont un droit de préemption au prorata des parts en leur possession.

## **Titre II. Administration - Assemblée Générale**

**Art. 8.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, salariés ou non, dont les pouvoirs sont fixés par l'assemblée des associés qui procède à leur nomination ou leurs révocation à l'unanimité.

Les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Ces pouvoirs peuvent être modifiés de temps en temps moyennant un accord unanime des associés.

**Art. 9.** Chaque part sociale donne droit à une voix dans les décisions collectives à prendre en assemblée générale.

Dans tous les cas où la loi ou les présents statuts ne prévoient une majorité plus grande, toutes les décisions, y compris celles concernant la nomination, la révocation ou le remplacement d'un gérant, sont prises à la majorité simple.

**Art. 10.** La société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe des deux associés pour tous les engagements supérieurs à 500 euro; la société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de chaque associé pour tous les engagements inférieurs à 500 euro.

## **Titre III. Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 11.** L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation le premier exercice social commence à la date de la constitution et finit le trente-et-un décembre deux mille quatorze.

**Art. 12.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera dressé par la gérance un inventaire ainsi que le bilan et le compte de profits et pertes.

Le bénéfice net, déduction faite de tous les frais généraux et des amortissements, est à la disposition de l'assemblée générale des associés qui décidera de l'affectation du bénéfice net de la société.

## **Disposition Générale**

**Art. 13.** Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties déclarent se référer à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt les associées, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoquées, ont tenu une assemblée générale extraordinaire et ont pris la résolution suivante:

Mme Camille Alexandre Gouiffes, domiciliée au 4 rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg et Mme Cristina Picco, domiciliée au 140, av. du X Septembre, L-2550 Luxembourg

Sont nommées gérantes de la société pour une durée indéterminée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Camille Alexandre / Cristina Picco.

Référence de publication: 2014070222/76.

(140080751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2014.

**Crescendo 1 S.à r.l., SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial (en liquidation).**

**Capital social: EUR 9.142.850,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 90.930.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014069547/11.

(140081236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

**Crèche II Nido S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4418 Soleuvre, 110, rue de Belvaux.

R.C.S. Luxembourg B 161.759.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

SOAK TRUST S.A.

Référence de publication: 2014069543/11.

(140081990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**Copernic Invest S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 37.454.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014069540/9.

(140082135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**CCP II Acquisition Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 160.175.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2014.

Yasemin Bulut

Gérant

Référence de publication: 2014069508/12.

(140081606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**CEREP Valmy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 100.332.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2014.

Référence de publication: 2014069517/10.

(140082073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.

---

**CF Fund Services, Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 143.316.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014069519/10.

(140081868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2014.